Le seul journal français de la Saskatchewan

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest

Le "Patriote" est lu chaque semaine par plus de 30,000 personnes

LE PATRIOTE DE L'OUEST

Administration et Rédaction:

1303, 4ème Avenue Ouest
Prince-Albert, Sask. Tél. 2964

Abonnement:

Un an, Canada..... $2.00
" " Etats-Unis .. $2.50
" " Europe $5.00

A.-F. AUCLAIR, O.M.I., Directeur

NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

13ème Année. 2-705 PRINCE-ALBERT, SASK., Mercredi le 28 mars, 1923 No. 4

LE JOUR DE PAQUES

Pâques! Ce mot retentit joyeusement aux oreilles chrétiennes. Il évoque tout un monde de pensées, de sentiments, de réflexions.

Pâques! C'est le réveil de la nature; c'est la fin de la pénitence quadragésimale. C'est le renouvellement de la vie spirituelle; c'est le rajeunissement de l'âme!

Mais surtout la fête de Pâques évoque le grand souvenir du prodige le plus étonnant qui ait jamais été accompli sur la terre: la résurrection de Jésus-Christ.

Ce prodige constitue le fondement inébranlable de la religion chrétienne. "Si Jésus-Christ **n'est pas ressuscité**, s'écrie l'Apôtre des nations, **notre prédication est vaine, et vaine est aussi notre foi."** Ces paroles d'une énergie lapidaire et d'une logique implacable ont de tout temps inspiré les théologiens, les prédicateurs et les apologistes. Pour eux, comme pour saint Paul, la résurrection de Jésus-Christ est le miracle par excellence, devant lequel viendront toujours se briser les efforts de l'incrédulité.

Jamais, en effet, les ennemis du christianisme ne pourront réfuter le récit évangélique, ni supprimer l'évidence historique du témoignage des apôtres. N'osant pas renouveler le mensonge des Juifs déicides — mensonge que saint Augustin a ridiculisé dans un dilemme célèbre — ils en sont réduits à d'autres explications tout aussi pitoyables ou à une négation pure et simple. C'est ainsi que les modernistes, par exemple, refusent de reconnaître, non seulement à la résurrection de Jésus-Christ, mais à n'importe quel fait miraculeux, et pour le seul motif qu'il est "miraculeux," un caractère historique quelconque.

Un tel parti pris est très commode, en vérité. Mais il ne prouve qu'une chose: c'est que nos adversaires ont peur du surnaturel; ils éprouvent à son égard une répulsion instinctive, une crainte stupide qui les oblige à repousser les témoignages les plus irrécusables et l'évidence la plus éclatante.

Le même prodige qui terrifia les soldats romains, bouleversa Pilate et les Princes des prêtres, ce même prodige semble stupéfier les rationalistes modernes. Ils refusent de l'examiner sérieusement et ils mettent dans ce refus plus d'obstination que les païens d'Athènes. Ceux-ci disaient du moins à saint Paul, qui leur parlait de la résurrection: "Nous t'écouterons une autre fois." A notre époque, les incrédules nient toujours, sans écouter jamais...

Ou bien ils parlent de la résurrection du Christ avec un superbe dédain, comme si les Apôtres, les saintes femmes et les disciples — soit en tout plus de cent personnes — qui ont vu monter au ciel Jésus ressuscité, eussent tous été atteints d'aliénation mentale. Fous!... Hallucinés!... Voilà les injures qu'on ose proférer contre une centaine d'honnêtes gens!... Bien plus, contre des saints qui ont eu le courage de subir la mort pour rendre témoignage à la vérité!

Mais les adversaires du christianisme sont venus 1900 ans trop tard pour contester l'affirmation d'un si grand nombre de témoins héroïques; comment peuvent-ils nier, puisqu'ils n'étaient pas là pour vérifier les événements de leurs propres yeux? Et comment osent-ils parler d'hallucination? N'ont-ils pas, eux-mêmes, le cerveau hanté par la peur du miracle? Et cette peur effroyable leur fait dire à ces illustres martyrs du premier siècle, à ces hommes qui ont transformé le monde en prêchant la résurrection du Christ, des choses qu'un homme sensé n'oserait jamais dire à un honnête homme.

* * *

Laissons de côté ces tristes blasphémateurs et faisons joyeusement notre acte de foi en répétant les paroles que l'Eglise ne cesse de chanter depuis le berceau de l'antiquité chrétienne: "Oui, le Christ est vraiment ressuscité. Alleluia!" Cette vérité, nous la croyons de toute la force de notre âme et nous la professons le jour de Pâques avec toute l'allégresse de notre coeur: nous la proclamons aujourd'hui en face de l'incrédulité comme les premiers chrétiens la proclamaient jadis en face du paganisme, et nous sommes heureux de nous trouver, sur cette vérité fondamentale, en communion d'idées et de sentiments, non seulement avec les catholiques de tous les siècles et de toutes les nations, mais encore avec tous les chrétiens de bonne foi que l'hérésie a séparés de l'Eglise. Pâques, comme Noël, a le privilège de nous unir tous dans un magnifique hommage rendu à la divinité du Christ.

Mais la fête de Pâques doit être, pour un chrétien, autre chose encore que l'affirmation théorique, si triomphante soit-elle, de la résurrection de Jésus-Christ. Car ce n'est pas seulement la fête de la foi, c'est aussi la fête de l'espérance.

Nous ressusciterons, nous aussi, au dernier jour. La résurrection de Jésus-Christ est le modèle de la nôtre. Nous connaissons cette vérité, mais n'est-il pas vrai que nous n'y pensons guère? Notre propre résurrection, qui aura lieu à la fin du monde, nous laisse trop souvent indifférents; elle nous paraît si lointaine et elle est — naturellement — incroyable. C'est un dogme de foi, pourtant, aussi certain que celui de la résurrection du Sauveur.

Il est bon, sans doute, de nous rappeler souvent les vérités redoutables de la mort et du jugement. Nous aurions tort cependant de négliger la méditation des vérités consolantes. "La résurrection de la chair," que l'Eglise nous met, pour ainsi dire, sous les yeux au jour de Pâques, est une de ces dernières. Ne l'oublions pas. La pensée de la résurrection était constamment présente à l'esprit des premiers chrétiens: les actes des martyrs nous en fournissent la preuve. Cette même pensée doit nous accompagner, nous aussi, dans notre pèlerinage terrestre. Elle nous aidera à sécher les larmes que les misères de la vie nous font répandre et elle adoucira pour nous le grand passage de l'éternité.

Tout en pensant à notre résurrection corporelle, n'oublions pas de préparer, durant le temps pascal, la résurrection spirituelle de notre âme. Celle-ci n'est pas moins merveilleuse que la première. St. Thomas nous dit que la conversion d'un pécheur est un plus grand miracle que la résurrection d'un mort. Or nous avons tous plus ou moins besoin de conversion, puisque nous sommes tous pécheurs. Notre grand devoir est donc de nous rajeunir dans le bain de la pénitence et d'assurer notre résurrection future par la réception du pain eucharistique.

Telles sont les réflexions que doit nous suggérer l'approche de la belle fête de Pâques. C'est la fête de la foi; c'est la fête de l'espérance. Elle doit remplir de joie nos âmes régénérées, et il faut qu'après l'accomplissement du devoir pascal chacun de nous puisse dire en toute vérité: "Le Christ vit et règne dans mon coeur!" Christus vivit, Christus regnat, Christus imperat!

JOSEPH NODGER.

L'impôt sur le revenu et les patrons

Tous les patrons autres que les fermiers employant de la main-d'oeuvre, s'ils ont des employés dont les salaires sont d'au moins $1,000 par année, doivent faire leur rapport avant le 31 mars, qu'ils aient reçu ou non des formules du bureau des taxes. Ceux qui ont reçu des formules, qu'ils aient des employés ou non dans cette catégorie, doivent présenter leur rapport à la date in[illegible]

L'amende imposée en cas de défaut est de $10 par jour, avec un maximum de $50.

Il n'y a pas de changement pour les rapports de taxe ordinaire, sauf qu'on accorde maintenant une exemption de $300 au lieu de $200 pour chaque enfant.

—:*:—

ESTEVAN, Sask. — Lee Dillage, de Lignite, N. D., a été acquitté pour l'accusation de complicité dans le meurtre de Paul Matoff, agent d'une maison de liqueurs, à Bienfait; mais il sera poursuivi pour vol.

La formation de nos instituteurs

L'exemple de l'Ontario

Comme nous l'avons annoncé brièvement dans notre dernier numéro, l'Université d'Ottawa ouvrira, en septembre prochain, une école de pédagogie bilingue pour la formation des instituteurs et institutrices canadiens-français de l'Ontario. Cette nouvelle offre un intérêt tout particulier pour nous, au lendemain de notre Convention des Commissaires d'école, où le problème du recrutement et de la formation de notre personnel enseignant était l'un des articles importants du programme.

La lettre publiée à cette occasion par M. le sénateur Belcourt, président de l'Association canadienne-française d'Education d'Ontario, nous permet de constater jusqu'à quel point nous avons à faire face à la même situation dans les deux provinces.

La nouvelle école a pour objet de parer à l'évidente insuffisance des institutions officielles.

En effet, écrit M. Belcourt, la direction et la plupart des professeurs de ces écoles de formation ne sont pas de notre croyance. L'enseignement est soi-disant neutre. Les manuels de pédagogie mis entre les mains des élèves énoncent des doctrines philosophiques qui, à notre point de vue, sont pernicieuses. Aussi, les jeunes institutrices ne peuvent fréquenter ces écoles sans que leurs convictions morales et religieuses risquent de s'affaiblir considérablement.

C'est pourquoi, justement alarmée des désastreuses influences que ces écoles de formation pédagogique exercent sur les instituteurs auxquels seront confiés nos enfants, et d'un autre côté, convaincue que ces écoles ne sont pas organisées de façon à préparer ceux qui les fréquentent à donner un véritable enseignement bilingue, l'Association, après avoir épuisé les moyens de faire opérer dans ces écoles les réformes nécessaires, a dû recourir ailleurs, afin d'éviter les obstacles très sérieux qu'elles mettent à l'avancement intellectuel et à l'éducation bilingue religieuse de nos enfants.

Déjà, en janvier dernier, M. le sénateur Belcourt dénonçait l'incompétence des écoles pédagogiques officielles à former un personnel enseignant bilingue.

Une étude minutieuse de l'organisation des programmes et de la direction de ces écoles, disait-il, nous permet d'affirmer qu'elles manquent totalement leur but: elles forment des institutrices qui, à moins qu'elles ne s'y préparent par des études personnelles, sont incapables d'enseigner selon les méthodes bilingues préconisées par la science pédagogique. De leur propre aveu, les institutrices formées dans ces institutions ne peuvent donner l'enseignement que selon les méthodes absurdes du Règlement XVII. Il en résulte généralement que, sans le savoir, les institutrices ainsi formées changent totalement la physionomie de nos écoles bilingues, en font des écoles purement anglaises, où le français est relégué à la dernière place, quand il n'est pas totalement négligé. La conséquence est que le développement intellectuel des enfants canadiens-français est très gravement compromis."

Ceux qui ont entendu M. Raymond Denis traiter le même sujet à Prince-Albert, se rappellent qu'il a dénoncé une situation analogue dans la Saskatchewan. Voici ce qu'il disait dans son rapport de l'Association Interprovinciale:

Nous n'avons que deux Ecoles Normales, l'une à Régina et l'autre à Saskatoon. Les professeurs sont tous protestants, et quelle que soit leur bonne volonté, il est impossible que de temps à autre, ils ne développent pas des théories qui sont loin d'être en accord avec la doctrine de l'Eglise Catholique. En plus, ces écoles sont ouvertes à tous, garçons et filles; toutes les nationalités, tous les âges, toutes les religions s'y coudoient et je puis dire que beaucoup de nos familles canadiennes hésitent à enlever leurs jeunes filles du couvent pour les envoyer seules, sans surveillance, dans un pareil milieu, et l'on comprend les souffrances morales que doivent endurer nos religieuses qui, pour obtenir leurs diplômes, doivent passer huit mois de leur temps dans une atmosphère qui ne rappelle que de très loin l'atmosphère du Couvent.

Parlant de la possibilité d'établir un cours d'Ecole Normale pour jeunes filles au Couvent de Gravelbourg, M. Denis ajoutait:

Cette Ecole Normale aurait le grand avantage de nous donner un personnel absolument compétent pour enseigner dans nos écoles, tandis que les institutrices qui sortent de nos Ecoles Normales actuelles ne savent pas enseigner l'anglais à des petits Canadiens, parce qu'elles n'y ont pas été préparées, et savent encore moins enseigner le français parce qu'on ne le leur a pas montré. Dans la Saskatchewan comme dans l'Ontario, tout le monde se rend bien compte que le recrutement et la formation d'instituteurs et d'institutrices bilingues est le grand problème par excellence. A quoi nous servirait-il de posséder le droit légal d'enseigner un peu de français à nos enfants, si le personnel compétent fait défaut pour assurer cet enseignement?

Aux mêmes maux les mêmes remèdes. Nos frères de l'Ontario nous donnent l'exemple. Leur magnifique initiative est sans doute d'une réalisation plus difficile dans cette province, où nous n'avons pas à notre disposition une université canadienne-française; mais si le gouvernement est bien disposé à notre égard, comme il l'assure, certains obstacles peuvent aisément disparaître. En tout cas, c'est une question que discutera volontiers avec lui le nouveau comité d'éducation de l'A. C. F. C.

D. F.

—:*:—

L'Allemagne peut payer

C'est ce que déclare au Sénat l'Hon. C. P. Beaubien

Ottawa. — L'hon. C. P. Beaubien a parlé longuement au Sénat, vendredi, du problème des réparations allemandes et de la politique de la France dans la Rhur.

L'Allemagne est coupable, a déclaré le sénateur Beaubien, et elle doit payer la sanction de sa faute. Elle a infligé à la France une perte épouvantable en hommes et en industrie et aujourd'hui elle tente visiblement de se soustraire à sa responsabilité.

L'Allemagne, durant les quatre années passées, alors qu'elle se dit incapable de payer les réparations imposées, a dépensé onze billions de marks pour sa marine marchande, seize millions de marks pour ses chemins de fer et quarante-deux billions pour ses canaux. Pas un pays au monde, à cette époque, n'a construit des travaux publics si nombreux et si coûteux que l'Allemagne. Avant la guerre, les fonctionnaires civils allemands étaient au nombre de 189,000; en 1922, ils étaient 2,300,000. En 1921, la construction des navires était plus grande que dans aucune autre année antérieure à la guerre et l'expédition dans les principaux ports avait augmenté de plus de quarante pour cent.

Tous ces faits, dit le sénateur Beaubien, montrent que l'Allemagne est intensément prospère et qu'elle peut payer les réparations dues à la France, mais qu'elle évite le payement par tous les moyens possibles.

—:*:—

Sarah Bernhardt est morte

Paris.—Madame Sarah Bernhardt, la célèbre actrice, est morte lundi soir, dans les bras de son fils Maurice. Depuis samedi, il n'y avait plus aucun espoir de la sauver; ses forces faiblissaient rapidement et elle était dans le coma. Dans un moment de lucidité, cependant, elle a pu recevoir l'Extrême-Onction. L'abbé Reisler, qui l'assistait, a déclaré qu'elle avait suffisamment de connaissance pour montrer, par le mouvement de ses mains et autrement, qu'elle comprenait la cérémonie.

Ses dernières paroles aux parents et amis réunis près de son lit ont été: "Que mon agonie est longue!" Durant les dernières vingt-quatre heures, sa vie n'a été prolongée que par l'influence d'injections hypodermiques. Dans son délire elle répétait les rôles qui l'ont rendue fameuse: Camille, l'Aiglon, Chantecler.

La grande tragédienne disparaît à 78 ans. Dans les derniers jours qui ont précédé sa mort elle posait encore pour une compagnie de films, dans le but de remédier à ses embarras financiers. Après avoir amassé et dilapidé trois fortunes au cours de sa longue carrière, Sarah Bernhardt est morte dans la pauvreté.

—:*:—

Congrès des Canadiens français de l'Ontario, les 12 et 13 avril

Ottawa. — L'Association canadienne-française d'Education de la province d'Ontario tiendra un congrès général des Canadiens français d'Ontario, les 12 et 13 avril prochain, à Ottawa.

Tous les groupements canadiens-français de la province ont été invités à envoyer des représentants aux délibérations du congrès qui seront tenues au Monument national. On compte que le congrès ne réunira pas moins de cinq cents délégués.

Comme il y a déjà quatre ans que le dernier congrès a eu lieu, celui des 12 et 13 avril prochain aura une grande importance. En plus des séances réservées aux délégués et aux invités spéciaux, il y aura très probablement deux séances publiques où des personnages importants porteront la parole.

L'élection fédérale de Moose Jaw

Pourquoi tous les Canadiens français doivent voter pour l'hon. W. E. Knowles

Electeurs de la circonscription électoral de Moose Jaw,

Le 10 avril prochain, nous serons appelés à élire un député pour représenter notre comté au parlement d'Ottawa. N'oubliez point que ce qui est défendu en temps ordinaire l'est également en temps d'élection et même revêt un caractère de gravité en raison des conséquences qui en résultent quelquefois, non seulement pour une paroisse et le district lui-même, mais pour le pays tout entier. Gardez-vous donc, chers électeurs, du vice honteux de l'ivrognerie qui vous rendrait incapables d'exercer avec intelligence votre droit de suffrage. Soyez en garde contre les faux principes, le parjure et les tromperies.

La convention libérale tenue à Moose-Jaw, le 12 mars, vient de choisir par acclamation l'honorable W. E. Knowles comme candidat libéral.

L'honorable M. Knowles est avantageusement connu, non seulement dans notre province, mais dans tout le Canada; il est l'ami fidèle non seulement des protestants bien pensants, mais aussi de tous les catholiques des provinces. L'honorable M. Knowles est à la fois un avocat éminent et un habile homme d'Etat. Il l'a prouvé durant les quelques années qu'il nous a représentés à Ottawa. Il a toujours eu à coeur les intérêts de sa province et essayé de rendre justice à toutes les classes de la société, et en particulier à la classe agricole.

Lors de la formation du gouvernement d'union en 1917, nous l'avons vu résigner son siège, plutôt que de sacrifier les intérêts canadiens. Il ne voulait pas se faire le complice d'un gouvernement livré à toutes sortes d'extravagances. Nous lui en savons gré.

Nous savons que le gouvernement libéral d'Ottawa, travaille actuellement à améliorer la situation pénible faite aux Canadiens par cette dernière guerre. Nous savons qu'il travaille présentement à résoudre plusieurs problèmes qui sont pour nous, Canadiens, de la plus haute importance. Il s'agit donc de protéger nos familles nombreuses, de garder nos fermiers déjà établis, sur nos terres de l'Ouest, et enfin d'enrayer cette émigration des nôtres vers les Etats-Unis.

L'honorable M. Archambault, le député de Chambly-Verchères, suggère deux moyens à prendre: la construction de voies ferrées dans le sud et le nord de la Saskatchewan, et l'exemption de l'impôt sur le revenu qui ne dépasse pas $5000 pour une famille de cinq enfants et plus. Le gouvernement canadien a déjà fait d'heureuses retouches à l'impôt sur le revenu; nous l'en félicitons, mais il faut qu'il fasse davantage pour protéger nos fermiers actuels et nos familles nombreuses. Car pour peupler le Canada, nos familles nombreuses sont encore le meilleur système d'immigration qui soit. Le Canadien qui donne cinq, huit et dix enfants au pays le sert mieux que s'il lui donne des milliers de dollars. Or l'honorable M. Knowles, qui demeure à Moose Jaw, centre de la région du sud de la Saskatchewan, qui est l'ami dévoué de toutes les classes de la société et en particulier des fermiers, étant donné qu'il est continuellement en contact avec tous les députés d'Ottawa, connait mieux que qui que ce soit nos besoins urgents de chemins de fer et pourrait mieux que qui que ce soit les faire valoir.

Nous espérons donc que le 10 avril, tous les Canadiens français de la région et les catholiques, à quelque nationalité qu'ils appartiennent feront leur devoir en, venant donner leur vote en faveur de notre ancien député fédéral, l'honorable M. W. E. Knowles, avocat de Moose-Jaw.

Puisque, dans cette province, les circonstances ont voulu donner droit de vote aux dames, nous les prions bien respectueusement, en l'occurence, de bien vouloir venir aider la bonne cause en donnant, le 10 avril prochain, leur vote pour l'honorable M. Knowles. En agissant ainsi, nos dames canadiennes françaises et catholiques auront fait leur devoir.

J. D. LALONDE, St-Victor, Sask.

—:*:—

MOOSE JAW — La lutte électorale est très chaude dans le comté de Moose Jaw. Les honorables S. J. Latta et W. R. Motherwell sont venus parler en faveur de l'hon. W. E. Knowles, le candidat libéral, tandis que M. Hopkins, le candidat progressiste, a l'appui de R. A. Hoey, député fédéral de Springfield, Man., et de Robert Forke, le chef du parti progressiste.

QUEBEC. — Les plans de la nouvelle basilique ont été approuvés. Ce sera probablement la plus grande et l'une des plus belles églises de tout le Canada au point de vue architecture romane et gothique.

Un visiteur des écoles pour le diocèse de Prince-Albert

S. G. Mgr Prud'homme nomme à ce poste M. l'abbé J.-Arthur Gagnon, qui devient en même temps directeur des oeuvres sociales catholiques du diocèse.

Selon la promesse qui en avait été faite aux délégués du Congrès de Prince-Albert, S. G. Mgr Prud'homme vient de nommer un visiteur des écoles pour son diocèse dans la personne de M. l'abbé J.-Arthur Gagnon. Voici en quels termes il annonce lui-même la nouvelle dans une circulaire à son clergé:

"A la 8ème Convention de l'A. C. F. C., et à la troisième des Commissaires d'Ecoles, tenues à Prince-Albert les 20, 21, 22 février, nous avons annoncé que nous allions nommer un visiteur de nos écoles et couvents.

"A lui incombera, disions-nous, le devoir de s'assurer *si l'enseignement du catéchisme* produit de bons résultats. Sa mission sera de pousser à l'action, en stimulant les bonnes volontés des instituteurs et des institutrices, et en les aidant de ses conseils.

"Nous désirons que nos instituteurs et nos institutrices passent un *examen* devant lui en matière religieuse, et sur sa recommandation nous signerions un certificat de compétence pour l'enseignement du catéchisme. C'est bien notre intention d'établir un *concours* à date fixe que nous pourrions appeler: "*Journée de Jeanne d'Arc*" et le candidat le plus méritant de cet examen recevra de nous une médaille d'or.

"Au point de vue de la *langue*, ce même visiteur aurait pour mission de voir à ce que l'enseignement du français se donne régulièrement dans nos écoles et couvents. Nous pourrions pour le français établir, avec prix ou médailles, comme pour l'enseignement du catéchisme, des concours particuliers. Ne pourrions-nous pas établir au moins pour le diocèse un concours général à une date fixe, que nous appellerions; "*Journée de la pensée française*", et donner au candidat victorieux une médaille d'or?"

"En parlant ainsi devant les délégués de la double convention, nous avions conscience de remplir un devoir de Notre charge pastorale et nous étions assuré au préalable de l'approbation générale.

"Aussi, nous sommes heureux de vous annoncer aujourd'hui que le Bureau Exécutif de l'A.C.F.C. accepte de grand coeur notre proposition et s'engage à rémunérer, quoique modestement, le visiteur que nous avons nommé. Ce visiteur, c'est M. l'abbé A. Gagnon. Ce prêtre, qui est en même temps Directeur des Oeuvres sociales catholiques de notre Diocèse, s'est occupé à Montréal d'oeuvre de presse et de jeunesse, et il se sent porté par ses études, ses goûts et son ministère passé, vers ce genre de travail. Vous le recevrez, nous en avons, l'assurance, comme l'envoyé de votre évêque, qui l'a nommé sur la demande de l'A.C.F.C., et comme un ami dont la mission est de vous aider, et de rendre plus effectif l'enseignement et du catéchisme et du français. Il servira d'intermédiaire entre vous, les commissaires d'écoles, les instituteurs et institutrices et le Bureau d'Education formé à la dernière Convention de février. Vous lui rendrez son travail facile en lui donnant les renseignements nécessaires et en lui faisant toute suggestion que vous jugerez opportune.

"Que Dieu bénisse ses efforts et rende son travail fructueux, pour la plus grande gloire de l'Eglise et de la race française dans cette partie de la Saskatchewan!"

La population canadienne-française

Elle a augmenté de 400,000 âmes depuis 1911 — La Saskatchewan tient la tête pour les provinces de l'Ouest.

Ottawa. — En dix années, d'après les chiffres du dernier recensement du Canada, la population canadienne-française a fait un gain de 400,000 âmes, passant de 2,053,408 âmes en 1911 au nombre de 2,452,782 en 1921.

Un bulletin du service fédéral des statistiques, publié dernièrement, établit les chiffres de l'augmentation des Canadiens français dans chaque province.

L'augmentation a été en chiffres ronds de 284,000 dans Québec, 46,000 dans Ontario, 23,000 au Nouveau-Brunswick, 5,000 dans la Nouvelle-Ecosse, 10,000 au Manitoba, 19,000 dans la Saskatchewan, 11,000 dans l'Alberta, 2,000 dans la Colombie anglaise. Par contre, la population d'origine française de l'Ile du Prince-Edouard a diminué de 2,000.

Le Manitoba compte aujourd'hui 40,638 Canadiens français, la Saskatchewan 41,152, l'Alberta 30,913, la Colombie Anglaise, 11,246, le Yukon 248 et les territoires du Nord-Ouest 258, soit en tout 125,491 Canadiens français à l'ouest des grands lacs.

Dans Ontario ils sont 248,000; au Nouveau-Brunswick, Acadiens et Canadiens français, 121,000, soit tout près de 33 pour cent de la population totale; 56,619 dans la Nouvelle-Ecosse et 11,971 dans l'Ile du Prince-Edouard.

La Session Provinciale.

La Session est close

Vaine tentative pour modifier l'âge d'obligation scolaire — $200,000 pour un nouveau Sanatorium — Encore la question des liqueurs — Le Dr Nicol et ses $5,000 — Surveillance plus étroite.

Régina. — La troisième session de la cinquième Législature a été prorogée à 10 h. 30, jeudi soir, par le lieutenant-gouverneur, après une dernière journée particulièrement laborieuse, au cours de laquelle 28 projets de loi ont été adoptés en troisième lecture.

L'âge scolaire

M. George Robertson, indépendant (Wynyard), propose un important changement à la clause de l'âge scolaire, dans le but de substituer l'obtention d'un grade au système actuel de l'âge.

D'après la loi existante, un enfant doit aller à l'école jusqu'à ce qu'il ait atteint l'âge de quinze ans, mais il peut quitter l'école n'importe quand avant cet âge s'il a passé les examens du 8ème grade. La proposition de M. Robertson est à l'effet d'obliger tous les enfants à passer les examens du 6ème grade et à rester à l'école jusqu'à l'âge de 16 ans, si nécessaire, pour obtenir cette qualification, avec la stipulation que l'assistance scolaire ne sera pas obligatoire après l'âge de 14 ans si le 6ème grade a été passé à cette époque.

M. Robertson dit que le Conseil provincial des femmes a endossé ce programme et qu'un grand nombre de personnes des centres ruraux y sont favorables. Les examens du 6ème grade ne représentent pas un niveau scolaire élevé, mais beaucoup d'élèves quittent maintenant l'école après avoir atteint seulement les 3ème et 4ème grades.

L'hon. S. J. Latta, ministre de l'éducation, n'exprime aucune opinion à ce sujet, laissant à la Chambre le soin de prendre une décision.

Tous les députés indépendants, à l'exception de M. George Bennett (Wolseley), votent avec M. Robertson. Tous les députés ministériels, à l'exception de Mme S. K. Ramsland (Pelly), se prononcent contre.

$200,000 pour un sanatorium

Parmi les sommes de crédits votées par la Chambre, à signaler $200,000 pour un nouveau sanatorium de cent lits et $280,000 pour l'agrandissement de l'Université de la Saskatchewan.

Au sujet de l'octroi de $1,000 au Social Service Council, P. L. Hyde, libéral (Maple Creek), se demande s'il n'y a pas là un procédé d'exception, attendu que la Moderation League, qui poursuit le même but, c'est-à-dire l'éducation du public, n'a pas la même faveur.

Encore les liqueurs

La question des liqueurs fait long feu à la Chambre. M. Charles McDonald (Prince-Albert) revient à la charge et donne lecture de lettres de médecins de Régina attestant que les liqueurs fournies par la commission sont pratiquement inutilisables pour les fins médicales et que pour cette raison ils en prescrivent le plus rarement possible à leurs patients.

(à suivre en page 2)

La Session Fédérale.

Encore l'immigration

Le gouvernement va-t-il lâcher la "Canada Colonization Association," qui est fortement critiquée par les progressistes et les conservateurs?

Ottawa — La discussion sur les dépenses du gouvernement en matière d'immigration s'est continuée, avec les allures d'un grand débat. Plusieurs orateurs ont parlé les uns après les autres, la plupart ont attaqué la politique du gouvernement ou se sont attaqués les uns les autres avec beaucoup d'entrain. Non seulement les libéraux, mais encore les progressistes sont divisés, tandis que les conservateurs assistent plutôt aux séances avec une apathie passagère.

Immigration en masse

M. Hoey, un des principaux lieutenants de M. Forke, approuve l'immigration en masse, surtout dans le Manitoba. Cette province, dit-il, a des institutions financières, économiques et politiques pour une population double. Sans une augmentation rapide du nombre de ses habitants, elle souffrira d'avoir préparé l'avenir. M. Euler, le représentant des Allemands à la Chambre des communes, ne veut pas d'immigration primée au Canada. Il doute de la prospérité de l'Ouest, car les fermiers de cette région, en vendant leur blé, doivent entrer en concurrence avec les cultivateurs des autres pays qui n'ont pas tant de prix de transport à payer. Il faudrait que l'Ouest se crée des industries, des centres industriels, pour se créer des foyers de consommation et ne pas être obligé d'envoyer tous ses produits à l'extérieur à un coût très élevé. Il termine en disant que les neufs millions d'habitants du Canada n'ont pas le droit moral de réserver pour eux et de garder jalousement l'immense territoire qui leur appartient, lorsque les pays d'Europe sont surpeuplés et que leurs nationaux subissent toutes sortes de misères.

Les maux de la guerre

M. Ned. Macdonald, député du Cap-Breton, fait un grand discours avec un apparat considérable. Les libéraux l'applaudissent vivement. Il monte jusque dans les régions de la philosophie, attaque quelquefois les progressistes, mais son discours manque trop souvent de consistance et d'une "substantifique moëlle". Il ne favorise pas les mesures restrictives de l'immigration. Nous souffrons de beaucoup de maux à l'heure actuelle, mais il faut les attribuer tous à la guerre à laquelle nous avons pris part. Les Etats-Unis, étant entrés après nous, ont moins souffert, mais il ne faut pas trop s'alarmer, car le pendule va revenir du côté de la prospérité. Nous sommes un peu dans la situation de l'Angleterre après les guerres napoléoniennes. Ce qu'il faut tout de suite, c'est créer un esprit national canadien, éviter le sectionalisme, ne pas trop éveiller la conscience de classe qui peut mener facilement à la haine des classes.

L'émigration aux Etats-Unis

M. Deslauriers, de Sainte-Marie, s'alarme de l'émigration aux Etats-Unis. Dans les mois de juillet, d'août et de septembre, l'an passé, il est parti de la province de Québec pour la république voisine 5,000 familles, environ 27,000 personnes. D'une paroisse sur le Richelieu, il est parti 126 personnes en huit jours. Les gens vendent leur mobilier à l'encan pour s'acheter des billets de voyage. A Montréal, les autorités de l'immigration américaine accordent 100 permis par semaine environ. Cependant, le rapatriement a son bon côté. On compte qu'il est revenu 4,271 personnes jusqu'à aujourd'hui. Plusieurs sont revenus s'établir dans la région de Chicoutimi-Saguenay, où le développement de l'agriculture et de l'industrie les attire. Il faudrait accorder permis de voyage sur les chemins de fer aux colons qui veulent revenir chez nous et développer la région de la Gaspésie, par exemple, où il y a de belles régions agricoles.

Contre la Canada Colonization

Conservateurs et progressistes ont décidé d'attaquer en commun la *Canada Colonization Association* qui a passé un mauvais quart d'heure. M. Stevens a déclenché l'attaque avec une énergie et un entrain qui ont fait une profonde impression. Si le gouvernement, dit-il, donne à cette compagnie les sommes qu'elle demande, il doit aussi accepter la responsabilité des actes publics de la *Canada Colonization Association*, des actes de ses agents et de ses employés. S'il arrive quelque chose aux immigrants qui viendront chez nous sur les instances de cette compagnie, le gouvernement sera responsable. On a dit que le capital de cette compagnie était de $1,500,000. Alors elle est riche; pourquoi vient-elle demander $100,000 au gouvernement? Le gouvernement doit connaître quelles ententes elle a conclues avec le gouvernement impérial, avec les compagnies de transport, et les révéler à la Chambre. En donnant 10 pour cent à ses agents, elle les incite à peindre le Canada sous des couleurs trop belles et à tromper les immigrants. Le paiement à 32 ans pour les acquéreurs de propriété n'est pas pratique et il est aussi injuste envers le vendeur que l'acheteur. Enfin en acceptant 10 pour cent sur les ventes, la *Canada Colonization Association* prend rang parmi les compagnies d'immeubles pures et simples, et comme telle elle n'a pas de prime à recevoir du gouvernement. Si elle fait des affaires, qu'elle s'arrange seule.

M. Stewart et M. Mackenzie King ont tenté de faire tête à l'orage qui menaçait du côté des progressistes et des conservateurs. Le premier dit que le C. P. R. et le C. N. R., de même que toutes les Chambres de commerce du pays, ont approuvé la compagnie de colonisation. Le premier ministre lit des lettres de M. Meighen et M. Forke au gérant actuel, où ils donnent tous des encouragements à la compagnie naissante. Mais ceux-ci répondent qu'ils ont approuvé la compagnie tant qu'elle ne prétendait faire aucun profit et ne rien demander au trésor fédéral. Ils ne sont pas décidés à aller jusque là.

Le gouvernement hésite

M. King laisse entendre que le gouvernement est prêt à prendre en considération l'opposition de la Chambre et à écarter ce budget si l'opposition est trop forte et générale. Il n'a que laissé prévoir cette reculade, en quelques mots; mais on la croit certaine maintenant que les conservateurs se sont alliés aux progressistes pour empêcher l'affaire de passer. Ils prétendent aussi qu'un gérant, aujourd'hui disparu, a reçu $25,000 de traitement, l'an dernier, que les hommes qui sont derrière le projet ne cherchent qu'à faire de bonnes affaires et qu'il ne faut pas songer à donner des bonis à une compagnie de cette sorte.

Nombre de députés ont parlé jusqu'à onze heures et demie. Le débat, qui n'a pas pris l'allure de l'obstruction, traîne cependant; et d'après les opinions exprimées, on peut déjà compter sur un changement de politique de la part du gouvernement, sur toute cette affaire de la *Canada Colonization Association*.

Pas de titres

M. Ladner, qui voulait voir notre pays revenir à la manie des décorations, s'est vu remettre à sa place par un vote de 14 à 121. Comme l'Empire britannique jouit du privilège des titres et qu'une foule de sujets anglais arborent des prolongements de "sirs", "d'honorables", de "baronets", dûment achetés, le député de Vancouver déplorait que les savants, les artistes et les littérateurs de notre pays perdent toute prérogative de ce genre. Il préconisait, en conséquence, la permission pour les Canadiens de recevoir des décorations étrangères, comme la légion d'honneur. L'hon. Ernest Lapointe, le premier ministre, et de nombreux députés libéraux et progressistes ont parlé contre la résolution qui a été rejetée.

—:*:—

La communauté de N.-D. des Missions

Le 25e anniversaire de son arrivée au Canada

Le grand archevêque que fut Mgr Langevin fonda, pendant ses vingt années d'épiscopat, 81 paroisses, dont 6 dans la ville de Winnipeg.

Parmi ces dernières fut celle de Saint-Edouard en 1908. Comme l'organisation paroissiale n'est pas complète sans l'école, le zélé pasteur y appela, dès 1909, les religieuses de Notre-Dame des Missions.

Il s'agissait d'ouvrir une école libre, soumise au régime de la double taxe pour les paroissiens et comportant de multiples sacrifices pour les religieuses. Celles-ci acceptèrent avec joie et confiance. Elles se logèrent provisoirement dans l'école. Ce provisoire a duré depuis. Ce n'est que l'an dernier qu'elles ont pu, à force de sacrifices et remplies de confiance en Dieu, assumer une lourde dette pour se construire une résidence et transformer en classes la partie de l'école qu'elles habitaient.

Cette résidence, les bonnes Soeurs l'ont placée sous le patronage de saint Joseph, le grand pourvoyeur. Sa statue en domine la façade. Et c'est lundi, le 19 mars, jour de sa fête, qu'elles en ont pris possession par une simple cérémonie religieuse, la bénédiction du Saint Sacrement. Celle-ci a été présidée par Mgr Blair, prélat domestique, vicaire général et curé de la paroisse. La bénédiction solennelle en sera faite l'été prochain, lors de la visite de la Très Révérende Mère Supérieure Générale.

* * *

La communauté des Religieuses de Notre-Dame des Missions fut fondée en France, à Lyon, en 1861, par une sainte fille qui prit en religion le nom de Soeur Marie du Coeur de Jésus et en devint dans la suite la première supérieure générale. Née à Caen, dans le Calvados, la fondatrice avait passé quelques années en Angleterre, où elle avait obtenu des diplômes pour l'enseignement. Ce fait peut expliquer l'essor rapide que prit la nouvelle communauté dans les colonies anglaises. Vivement impressionnée par les récits des Pères Maristes, missionnaires dans ces colonies, la future fondatrice comprit le bien immense que pourrait réaliser une communauté de religieuses enseignantes dans les missions.

La nouvelle communauté fut fondée à Lyon, sur le versant de la célèbre colline de Notre-Dame de Fourvières. La maison mère y demeura jusqu'en 1903, alors que la persécution les obligea de se réfugier en Angleterre. La maison de Deal, dans le comté de Kent, devint la maison mère. Depuis quelques mois, cependant, la maison de Lyon a été ouverte de nouveau. Cette reprise de possession porte déjà d'heureux fruits par l'envoi de novices françaises au Canada.

Cette communauté, fondée spécialement pour les pays de mission, se développa rapidement. Des essaims partirent de Lyon pour aller fonder des Monastères — on appelle ainsi leurs couvents à cause de la clôture qui les entoure — en Suisse, en Angleterre, en Nouvelle-Zélande, en Australie, aux Indes.

* * *

En 1898 elles vinrent au Canada à l'appel de M. l'abbé Jean Gaire, aujourd'hui prélat de Sa Sainteté. Le zélé missionnaire faisait alors de grandes tournées en France dans l'intérêt de la colonisation de l'Ouest canadien.

Les quatre premières religieuses arrivèrent à Grande Clairière le 11 août. L'une d'entre elles, la Rde Mère Saint-Paul, est présentement supérieure provinciale des maisons du Canada.

Avec le développement rapide que prirent les plaines de l'Ouest, la nouvelle communauté trouva un champ d'action immense. Treize maisons furent fondées depuis leur arrivée, toutes sous l'épiscopat de Mgr Langevin, mais aujourd'hui réparties dans les trois archidiocèses qui constituaient alors le diocèse de Saint-Boniface. Sept sont dans le diocèse de Winnipeg, trois dans celui de Saint-Boniface et trois dans celui de Régina.

Voici les noms des localités où sont ces maisons, avec la date de la fondation de chacune. Grande Clairière, 1898. Brandon et Qu'Appelle, aujourd'hui Lebret, 1899. Sainte Rose du Lac, 1900. Saint-Eustache, 1901. Letellier, 1902. Wolseley, 1904. Régina et Elie, 1905. Winnipeg et Saint-Joseph, 1909. Portage la Prairie et Fort Frances, 1914. Le noviciat fut pendant longtemps à Sainte-Rose du Lac. Il y a quelques mois il fut transporté provisoirement à Saint-Eustache.

Cette année 1923 marque le 25e anniversaire de l'arrivée de ces Religieuses dans l'Ouest canadien. Aussi ne veulent-elles pas laisser passer inaperçu cet anniversaire qui rappelle un quart de siècle de pénibles sacrifices et de travaux ardus. Elles se préparent à le célébrer au mois d'août prochain, alors qu'elles auront le bonheur d'avoir au milieu d'elles leur Rde Mère Supérieure Générale, la Mère St-Pacôme, native d'Alsace.

—:*:—

La session est close

(suite de la 1ère page)

Détails intéressants

Plusieurs députés font part des plaintes dont ils ont eu connaissance. J. R. Miquelon, gérant de la Western Druggist Supplies Company, l'un des vendeurs autorisés, dit que 99 p.c. du capital de cette compagnie est la propriété du sénateur Wilson, de Montréal. Les deux autres seuls actionnaires sont lui-même et sa fille.

M. Miquelon examine les échantillons de liqueurs présentés par M. McDonald et les déclare "pas mauvais" en général. Il informe le comité que 229,500 bouteilles de 8 onces de liqueurs de toutes sortes ont été vendues dans la Saskatchewan depuis que la loi de tempérance est venue en vigueur le 15 décembre 1920. Il dit aussi que sa maison ne fait pas d'argent. Le commerce a été florissant avant le régime de la bouteille de 8 onces, mais la demande est trop petite maintenant. Le brandy fourni actuellement, dit M. Miquelon, est la marque Frapin et est acheté de la commission des liqueurs de Québec. Il pense qu'il vient tout de France, mais il n'en est pas sûr.

Bouteille de 8 onces insuffisante

Le Dr W. G. Sahlmark (Saltcoats) appuie M. McDonald. Pharmaciens et médecins, dit-il, sont dégoûtés de la qualité des liqueurs qui leur sont fournies par la commission. La bouteille de 8 onces est insuffisante, surtout quand le client fait plusieurs milles pour venir la chercher en ville. Dans la plupart des cas où le brandy est prescrit, 8 onces ne durent pas plus de 24 heures. Le Dr Sahlmark est pour l'augmentation de la quantité autorisée par la loi.

Le Dr Nicol

Plusieurs députés s'expriment sans ambages au sujet du Dr Nicol, directeur de la tempérance, qui reçoit $5,000 d'appointements et $2,000 de dépenses par année pour son travail.

M. James Hogan (Vonda) est d'avis que le Dr Nicol ne donne pas pour ce qu'il reçoit de la province. Il parle dans des cercles de couture et de thé, où il s'adresse à des prohibitionnistes ou, en tout cas, à des tempérants qui n'ont pas besoin de ses conseils.

M. P. L. Hyde (Maple Creek) estime que la fonction du Dr Nicol est une insulte à l'intégrité du peuple de la Saskatchewan. Il ne voit pas l'utilité de lui payer $5,000 par année. Les ministres de l'évangile ne reçoivent pas la moitié de cette somme. D'ailleurs un capitaine de l'Armée du Salut ferait tout aussi bien l'affaire.

M. H. M. Therres (Humboldt) comprend que le rôle du Dr Nicol est de faire l'éducation du peuple, surtout des ivrognes. N'étant pas de la catégorie de ces derniers, il n'a jamais entendu le docteur.

M. Joseph Nolin (Ile à la Crosse) pense que la mission du docteur est de créer une opinion publique en faveur de la prohibition. A en juger par les résultats de deux années, il a échoué lamentablement. Pourquoi dépenser $5,000 de plus pour un nouvel échec? Le Dr Nicol est venu dans le Nord et a prêché dans l'église à laquelle il appartient, mais pas dans celle de M. Nolin. Celui-ci déclare que le docteur est un objet de risée parmi notre population.

M. R. J. Gordon (Lloydminster) dit que le docteur va là où il doit rencontrer ceux qui sympathisent avec lui. On devrait le tenir occupé dans les districts ruraux.

Tous ces députés qui critiquent sévèrement le Dr Nicol sont des partisans du gouvernement. Seuls M. George Bennett, indépendant (Wolseley), M. J. A. Wilson, libéral (Rosetown), et l'hon. J. A. Cross, procureur général, prennent sa défense.

Un indépendant, M. George Cockburn (Redberry) est d'avis que les $5,000 payés au Dr Nicol seraient mieux employés à combler les ornières des chemins à la campagne.

Recommandations

Le comité de l'agriculture, après enquête sur les plaintes au sujet de la qualité des liqueurs de la commission, a fait les recommandations suivantes, qui ont été adoptées par la Chambre sans discussion:

La liqueur fournie sous l'autorisation de la Commission des liqueurs de la Saskatchewan devra être, à l'avenir, dans les paquets originaux, c'est-à-dire embouteillée aux distilleries, si possible. Des échantillons seront prélevés et examinés fréquemment, afin de s'assurer de la qualité et de la propreté. Chaque bouteille jugée de qualité inférieure sera rejetée. La Commission ne vendra plus la liqueur saisie aux vendeurs autorisés pour être revendue aux pharmaciens.

Ministre de la santé publique

A la fin de la session, l'hon. J. M. Uhrich a été assermenté comme ministre de la santé publique. Il détiendra ce portefeuille en même temps que celui de secrétaire provincial. La cérémonie a eu lieu dans le bureau du lieutenant-gouverneur.

LE COLLEGE FRANCAIS DE LA SASKATCHEWAN ETABLI A GRAVELBOURG

Les Canadiens français de la Saskatchewan, réunis en Congrès à Prince-Albert les 20, 21, 22 février dernier, sous le patronage de S. G. Monseigneur O.-E. Mathieu, et la présidence d'honneur de Nos Seigneurs J.-H. Prud'homme et O. Charlebois, O.M.I., ont voté à l'unanimité, par l'intermédiaire de l'A. C. F. C., une résolution importante, demandant à tous nos compatriotes de cette province de se faire un devoir (de religion et de patriotisme) d'envoyer leurs fils au Collège Français de la Saskatchewan, établi à Gravelbourg, pour y faire leurs études classiques, et créer une élite, digne de nos aspirations religieuses et nationales.

Voici le texte de cette résolution opportune et d'intérêt primordial:

Résolution 14. — "Cette Convention, persuadée de la nécessité de créer une élite parmi la jeune génération, invite tous ceux qui le peuvent à envoyer leurs fils au Collège de Gravelbourg, où ils recevront une formation intellectuelle en harmonie avec nos aspirations."

(N.B. — Pour copie originale, voir "LE PATRIOTE DE L'OUEST," livraison du 28 février 1923.)

Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

SAINT-DENIS, Sask.

Les deux soeurs sont mortes. — Elles étaient deux vieilles dames, toutes ratatinées par le nombre des ans. Elles ne faisaient pas de bruit dans la paroisse, elles restaient ensemble toutes les deux depuis un temps immémorial. L'une, mariée il y a bien des années, avait perdu son mari jeune et avait, par suite d'un affreux accident, perdu le bras droit; sa soeur vint la soigner, et, la voyant incapable de subvenir à ses besoins, se dévoua à son service. Pour l'infirme elle sacrifia son avenir. Bien des années se sont écoulées depuis que la jeune fille prit sa décision.

Elles sont restées ensemble, les deux soeurs, s'aidant l'une l'autre, se supportant mutuellement, et trouvant encore dans leur infortune le moyen de venir en aide à un jeune enfant plus malheureux qu'elles encore. Les années ont passé vite, les jeunes dames du temps jadis avaient des cheveux blancs, mais leur amour n'avait pas vieilli, elles s'aimaient toujours et vivaient heureuses.

Au commencement de l'hiver, quand j'allai visiter les vieilles dames, je les trouvai toujours affables et souriantes, et la plus vieille de me dire: "C'est mon dernier hiver, je ne verrai pas le printemps; ma carrière est achevée et je sens mes forces s'en aller; tout ce que je demande au Bon Dieu, c'est de ne pas trop donner de troubles à ceux qui m'assisteront à mes derniers moments."

J'essayai de rassurer la bonne dame. "Oh! la mort ne me fait pas peur."

Sa soeur, qui l'entendait, souriait et reprenait: "A cette heure nous voilà usées et plus bonnes à grand chose. Quand le Bon Dieu voudra nous partirons."

Elles sont parties toutes les deux pour un monde meilleur; ensemble, sans plainte, sans murmure; au contraire, résignées, contentes, elles sont parties.

Elles sont tombées malades toutes les deux le même jour, côte à côte elles reposaient sur leur lit de douleur, elles ont reçu ensemble le Saint Viatique et l'Extrême Onction. Elles ont voulu recevoir Notre Seigneur assises, répondant aux prières des agonisants.

Mme Bérubé est morte la première au jour de la fête du Patron de la Bonne Mort: Mlle Levesque, sa soeur, l'a suivie le surlendemain.

"Au revoir, au ciel, mes amis, disait-elle à ceux qui la veillaient, nous nous reverrons tous là-haut."

Mort de prédestinées. Humbles femmes que le monde ne sait pas apprécier, que de courage, que de vertues cachées vous possédiez!

Elles ont passé leur vie ensemble, la mort les a frappées ensemble; côte à côte elles sont mortes; côte à côte elles reposent dans notre cimetière. Que Dieu ait pitié d'elles, et qu'il fasse que ceux qui vivent et restent soient d'aussi bons et d'aussi vertueux chrétiens que les disparues!

—:*:—

ST-BRIEUX, SASK.

Ce n'est pourtant pas la neige qui a enseveli les idées de reportage de votre correspondant, car il y en a très peu ici. Il paraît que depuis des mois il a été très occupé par des affaires de toutes sortes qui ne lui ont guère rapporté, du moins financièrement parlant, ou écrivant. Il a donc passé sa plume à moins-affairé.

Or donc, votre nouveau scribe, ce soir, mû comme par une espèce de pitié ou de honte, il ne sait laquelle, s'est décidé à griffonner quelques détails sur la vie intime du district.

Commençons par la vie paroissiale.

Sous l'heureuse initiative de M. Alphonse Doucet, notre distingué instituteur, habilement continuée par notre populaire marguillier, M. Jérémie Aubin, une série de parties de cartes fut organisée en janvier et terminée dimanche dernier. Pendant ces neuf dimanches consécutifs, il y eut enthousiasme parmi les fervents de l'euchre. Les prix de chaque soirée furent partagés par un grand nombre, car nul ou nulle n'a pu réclamer plus de deux prix pendant la série, qu'il soit premier ou de consolation. On nous annonce que pour terminer cette belle série, une montre-bracelet donnée par les marguilliers ainsi qu'un tableau de famille, oeuvre de notre instituteur, seront distribués aux heureux champions, le lundi de Pâques, à l'issue d'un concert d'enfants.

— La visite pastorale est presque terminée, et si l'on en croit le continuel sourire que notre bon Père a pour ses ouailles ces jours-ci, il faut en conclure que sa récolte personnelle n'est pas à dédaigner.

— Au feu! au feu! le tocsin sonne, courons mettre l'habit de pompier...

Nous sommes de retour du commencement d'incendie. C'est encore la boutique de forge de M. Quéran qui, décidément, a envie de faire des cendres cet hiver. Les flammes ont léché la bâtisse pas moins de quatre fois depuis sa construction, mais elle est encore debout. Souffrante à la cheminée, meurtrie dans ses fenêtres, elle n'en continuera pas moins à abriter notre brave forgeron qui ne désespère pas de l'avenir.

Beaucoup de leçons pourraient être tirées de cette course à l'extinction du feu, mais une seule (je parle de courses) aurait dû être enregistrée. C'est la rapidité avec laquelle Mme Dr Bachand a parcouru l'espace qui la séparait de la maison qu'elle visitait ce soir-là et sa demeure qui se trouvait non loin de la forge, et où son enfant était restée avec sa gardienne. D'après un témoin oculaire, un record de vitesse a été établi.

— Puisque nous sommes tombés accidentellement à parler de sports, continuons. Saint-Brieux possède une patinoire un peu plus grande que deux mouchoirs de poche juxtaposés. Il y a en tout huit ou dix joueurs de hockey qui savent se tenir sur des patins. Ceci dit pour expliquer les grandes ressources dont le club dispose en fait de matériel et de place d'entraînement. Malgré cela, notre petite métropole du Nord, Melfort, a été obligée de faire appel et contre-appel à tous ses intermédiaires et seniors pour pouvoir arriver à battre nos athlètes d'un point. Ce qui prouve que les amateurs de jeu de hockey y aidant, avec un bon entraînement de notre "Etoile" Doucet et l'encouragement financier des sportifs du pays, il n'est pas à douter que Saint-Brieux pourrait, l'année prochaine, entrer dans la ligue amateur du nord et peut-être... Je les vante, je les vante, ils vont se "monter."

En fait de montage, il paraît que Louis Demay se monte d'une bonne petite famille, sans doute avant que les marchandises ne remontent. Il est probable que, vu l'augmentation de dépenses, les affidavits vont monter de 25 cents. J'ai entendu dire que le sieur Louis promettait de faire les papiers d'impôt sur le revenu pendant deux ans à quiconque lui suggérerait un nom acceptable pour son petit garçon. Hâtez-vous donc, les bons penseurs.

— Parlant de penseur, Jos. Carfantan, a bien pensé, pour une fois. Lisez: Peut-on dire que la Convention des Commissaires d'école à Prince-Albert a rapporté des fruits? Saint-Brieux, ou plus spécialement le district scolaire de Brushwood peut dire: "oui."

M. Carfantan, comme délégué de la municipalité à la Convention de Régina, a justement pensé qu'il pourrait peut-être user de son influence auprès du Département d'Education au sujet de permis. Il s'en fut donc interviewer (ce mot est à présent français) quelque haut placé dans les affaires scolaires. Le résultat ne s'est pas fait attendre. Mme Brodeur, qui avait déjà enseigné à l'école Brushwood (comme Mlle Marie Granger) s'est vu octroyer un permis pour deux termes.

Nous sommes heureux d'enregistrer le succès de M. Carfantan et de Mme Brodeur. Espérons que cette heureuse initiative permettra à des districts qui ont déjà été éprouvés de revenir à la charge. Persévérons dans nos demandes.

—:*:—

VISCOUNT, Sask.

La Société Dramatique nous a donné, à l'occasion de la saint Patrice, une représentation admirablement réussie de la comédie anglaise: "Peg O' My Heart." Tous nos artistes, dirigés par M. Salter, ont fait merveille; mais Mlle Marie Farrell, une charmante petite Irlandaise, a été l'étoile de la soirée.

Les costumes des acteurs étaient superbes et un nombreux auditoire remplissait la salle de M. Tallon.

— A propos de la location de cette salle, on nous fait remarquer avec raison qu'il serait grandement désirable que Viscount possédât un local de récréation plus convenable, une salle paroissiale, par exemple. Mais on ne peut pas tout faire à la fois, et il faut aller au plus pressé. La chose la plus nécessaire pour nous, c'est une école catholique séparée. Nous sommes tous d'accord sur ce point et les démarches ont recommencé dernièrement pour l'obtenir.

— Certains vendeurs de "home-brew" tendent des pièges à nos braves Canadiens... Que ceux-ci prennent garde! Il en est qui résistent courageusement à la tentation; honneur à eux! mais d'autres parfois succombent... Il s'est produit dernièrement des scènes disgracieuses qu'on n'avait jamais vues à Viscount avant la prohibition. Quand donc nous débarrassera-t-on de ce vilain régime?

—:*:—

HOEY, Sask.

Le 23 mars 1923, le cercle de l'A. C. F. C. a donné, devant un nombreux auditoire, une séance dramatique et musicale dont voici le programme:

Sounds from the Ohio (valse brillante, Mme A. Labonté et M. Jean Papen.
O Canada, mon pays, mes amours, choeur des élèves de l'école.
L'auberge pauvre (déclamation), Raymond Neefs.
Le petit dé (chanson), Marie Joubert.
Ruisseau d'argent, choeur des enfants.
Le Rosaire (chant), Fernand Begrand.
Le sourd (comédie), A. Motut et L. Charbonneau.
Le rêve qui passe, Charles Papen.
Yellow Butterfliers, Mme A. Labonté et M. Jean Papen.
Coeur brisé (chant), Annette Houle.
Jean-Baptiste Trudeau (monologue), Georges Turcotte.
Ce qu'il me faut à moi (chant) Fernand Begrand.
Il Trovatore (piano), Mme O. Desautels.
Ma Katy (chanson), Robert Vallet.
La cause de Baptiste (comédie), M. Hallé et G. Turcotte.
Pour mieux t'aimer (chant), Amédée Labonté.
L'amoureux d'Auvergne (monologue), Amédée Motut.
Le vieillard et la bergère (chant), Lucien Demers.
Piano, Jean Papen.
La chanson des fleurs, Lucien Demers.
Deux vieux chantres originaux, (chant), Michel Garneau.
Piano, Mme O. Desautels.
La chanson des indésirables, Lucien Mareschal.
Lettre de Ladébauche, Lucien Mareschal.
La vie moderne (chanson comique), Fernand Begrand.
Consultations gratuites (comédie), T. Lefaivre, S. Lemay et L. Charbonneau.

M. l'abbé Gagnon, qui remplaçait M. le curé Adam, daigna nous adresser, à la fin de la séance, quelques paroles de félicitations et d'encouragement qui furent très appréciées.

BIGGAR, Sask.

Né à M. et Mme Roméo Ferland, de la mission de St-Hilaire, Joseph-Lucien-Arthur, baptisé le 17 mars par le curé de Biggar.

— Dimanche le 18 mars il y avait messe à St-Hilaire de Cochery. Ce centre, en grande majorité français, soupire après les beaux jours qui lui amèneront de nouveaux colons et un curé résident.

— A la salle St-Gabriel commencera le 23 mars la première partie d'une série qui devra se terminer le 2 mai.

—Aujourd'hui le 22 mars, tempête de neige, poudrerie, etc. A quand les beaux jours?

— Sur le passage d'une procession, un homme affecte de garder sa casquette sur sa tête. A côté de lui se trouve un catholique qui lui dit: — Mon cher monsieur, vous ne sauriez croire combien vous me faites plaisir! Vous me rappelez une coutume de mon village; chez nous, quand le Saint Sacrement passe, on couvre toujours le fumier.

—:*:—

SAINT-HUBERT-MISSION, Sask.

— M. Aquila Deschambault (un revenant) vient d'acheter une terre dans les limites de la paroisse.

La rumeur veut aussi que M. Yvon Bourhis, (un autre revenant), va se fixer sur sa ferme de St-Hubert Voilà deux enfants prodigues dont le retour confirmera une fois de plus ce qui, chez nous, semble bien être passé en règle générale: "On peut quitter St-Hubert, et lui dire au revoir, mais il est toujours très risqué d'oser lui dire un adieu définitif." L'expérience d'un long passé et de nombreux exemples est là; sur 10 fermiers qui en sortent, il y en a au moins 9 1-2 qui y reviennent. Et presque toujours, ceux qui en ont fait l'expérience ont dû la payer fort cher. Cela prouve qu'à St-Hubert, "y a bon." Cela semblerait même prouver qu'il y a ici "mieux qu'à beaucoup d'autres places." Avis à ceux qui pourraient encore branler dans le manche. Avis aussi à ceux qui, actuellement en quête d'une place où "y a bon," n'auraient pas encore arrêté leur choix. Ne craignez pas de venir chez nous; il y a encore ici de nombreuses fermes à acheter, et dans des conditions au moins aussi avantageuses que n'importe où ailleurs.

—:*:—

MORINVILLE, Alta.

Nous venons d'avoir une grande et belle retraite, prêchée par M. l'abbé A. Lepage, curé de l'Immaculée Conception à Edmonton.

Tous les jours de la semaine, le matin et le soir, l'église s'est remplie de fidèles pieux, mettant de côté leurs préoccupations ordinaires pour ne s'occuper plus que de la grande et principale affaire du salut.

Une atmosphère de prière, de réflexion, de paix et de contentement flotte sur toute la paroisse. Chacun se fait un devoir, malgré le froid et les mauvais chemins, de se rendre à l'office, de se confesser et de communier.

Le prédicateur, dans un langage simple, fourni, illustré de comparaisons et d'anecdotes bien choisies, a rappelé les principales vérités, celles dont on reconnaît la nécessité, et la fécondité, mais qu'on oublie parfois.

Belle et bonne retraite dont les fruits seront durables.

— Sont venus prêter leur concours à Mgr le curé, les Rév. P. Philippeau, O.M.I., MM. les abbés Mallet, curé de Vimy, M. Chartrand, curé de Picardville, McIntyre, curé de Westlock.

— Samedi, étaient de passage au presbytère: M. l'abbé R. Guertin, curé de St-Emile et le R. P. Langlois, O.M.I., du Juniorat d'Edmonton.

MONTMARTRE, Sask.

— Nos sympathies à la famille A. J. Boyer dans le deuil qui la frappe par la mort de son fils Jackie, décédé à Régina, le 11 courant, à l'âge de deux ans. Nos sincères condoléances à cette triste occasion.

— Notre club de hockey a remporté deux victoires consécutives sur nos voisins de Sintaluta, après deux parties chaudement contestées. Les gens de Montmartre s'étaient portés en foule au patinoire pour les applaudir et être témoins de leurs succès. Nos félicitations à toute cette ardente jeunesse.

—Messieurs Moïse St-Pierre et A. Jacques, de Mutrie, et J. Hamelin, de Montmartre, sont partis pour Winnipegosis, Man.

— M. Antoine Jalbert, de Montmartre, vient de patenter un nouveau liquide pour nettoyer et polir le vernis pour meubles, automobiles, etc., qui semble donner des résultats merveilleux à des prix très modérés. M. P. Goulet est actuellement à introduire ce polisseur sur le marché local et nul doute qu'avant peu il sera répandu sur tout le marché canadien. Nous lui souhaitons le plus grand succès.

— La partie de paniers de dimanche dernier a rapporté la somme de $160.00, ce qui est considéré un succès, vu que la limite de l'enchère avait été fixée à un minimum de $5.00. Après la soirée a eu lieu le tirage du cheval donné au bazar par M. Willie O'Shaughnessy. Mme Jos. Langelier a été l'heureuse gagnante et pourra bientôt se promener sans avoir recours aux services toujours incertains des automobiles.

— Le service du C. N. R. a subi de sérieux retards par la dernière tempête et plusieurs personnes de Montmartre ont passé une nuit peu agréable à douze milles seulement à l'ouest d'ici.

—:*:—

Un Canadien français qui épouse une jeune fille de la vieille aristocratie anglaise

Boston — Mlle Rosamond Bradley, héritière de plusieurs millions de dollars, a épousé Charles-A. Rheault, de Cobourg, Ont., ancien capitaine de la gendarmerie à cheval canadienne. Leurs fréquentations commencèrent au Labrador, au temps où Mlle Bradley faisait volontairement du service comme infirmière. Elle appartient à l'une des plus anciennes familles de la Nouvelle-Angleterre.

La cérémonie a eu lieu dans la sacristie de l'église catholique Saint-Joseph, district de Roxbury. Mgr M.-J. Splaine a donné la bénédiction nuptiale. Seuls les proches parents de la mariée assistaient à la cérémonie. Le capitaine Rheault était accompagné de Frederick-A. Warren, de Cobourg. Les fiancés avaient obtenu une dispense pour se marier, car Mlle Bradley n'est pas catholique.

Prince-Albert

Conseil diocésain

S. G. Mgr Prud'homme vient de nommer les membres de son conseil diocésain, qui sont:

M. l'abbé J. B. Bourdel, M. l'abbé Ignace Adam, le R. P. Alphonse Jean, O.M.I, M. l'abbé J.-H Brodeur, M. l'abbé A.-R. Munro, le R. P. Julius Kohler, O.M.I.

M. l'abbé J.-H. Brodeur est nommé en même temps archidiacre.

Nos compliments aux nouveaux dignitaires.

—:*:—

La Semaine Sainte

Dimanche dernier, S. G. Mgr Prud'homme a présidé à la cérémonie de la bénédiction des rameaux. L'évangile de la Passion a été chanté par MM. les abbés Munro, Brodeur et Valiquette.

Pendant la Semaine Sainte, jeudi, vendredi et samedi, l'office du matin aura lieu à 8 heures. Le Jeudi Saint, le Saint-Sacrement sera exposé toute la journée et toute la nuit.

A 7 h. 30 p. m., chapelet, cantiques, sermon. Les Chevaliers de Colomb feront la garde d'honneur pendant la nuit.

Les confessions seront entendues mercredi et samedi, dans l'après-midi et le soir.

Le jour de Pâques, à 8 h. 30, messe de communion; à 10 h. 30, grand'messe pontificale; à 7 h. 30 p.m., vêpres et bénédiction du T. S. Sacrement.

—

Le Choeur de la Cathédrale donnera un concert sacré à la cathédrale le dimanche 8 avril.

—:*:—

Deux enfants brûlés à mort à Marcelin

D'après un télégramme reçu par l'inspecteur Tait, de la police provinciale, deux enfants, Eugène et Marie Bonthoux, ont péri dans un incendie. Le constable Lowe et le Dr Langlois, coroner, ont décidé qu'une enquête n'était pas nécessaire.

Le *Patriote* offre ses sincères condoléances à la famille Bonthoux.

—:*:—

Carl Lynn a bien été dévoré par les loups

Saskatoon — M. Joseph Nolin, député de l'Ile à la Crosse, confirme la nouvelle que le trappeur Carl Lynn a bien été dévoré par les loups. Ses restes mutilés ont été trouvés près du lac Cree, avec septs loups qu'il avait tués avant de succomber et les squelettes de ses cinq chiens. Des lambeaux de ses vêtements ont été identifiés.

"Les loups, dit M. Nolin, sont un élément incalculable dans la vie du nord, en dépit de ce que peuvent dire les naturalistes et les universitaires. Leurs dispositions dépendent du temps qui s'est écoulé depuis leur dernier repas.

—:*:—

Les cambrioleurs de Vonda sont condamnés

Humboldt — Les dix cambrioleurs qui ont opéré l'automne dernier dans le district de Vonda et les districts environnants ont subi leur procès. Les condamnations suivantes leur ont été infligées: Alex Dalzeil, deux ans, et six mois de pénitencier; D. Normandin et Antonio Manjeau, deux ans de la même peine chacun; Pierre Bussière et Jules Deschamps, un an de prison; J. B. Bussière, neuf mois de prison; W. Chaput, trois mois de prison; J. Loiselle a été libéré avec suspens de sentence; Léon et Maurice Bussière ont été acquittés.

Les trois premiers ont été jugés en outre à Saskatoon pour le cambriolage d'un magasin de cette ville et condamnés aux mêmes peines qu'à Humboldt, les deux peines devant se purger concurremment.

—:*:—

Plutôt la mort!

Genève, Suisse. — Une nouvelle tragique arrive de Lindau, petite ile du lac de Constance, où Mlle Moser, jeune fille de 21 ans, s'est suicidée au pied de l'autel plutôt que d'épouser un riche prétendant dont l'âge était le double du sien.

Quand le prêtre lui eut demandé, comme c'est l'habitude, si elle acceptait cet homme pour époux: "Non! Non! s'écria la jeune fille, j'en aime un autre! J'aime mieux mourir!" Sortant alors un petit revolver dissimulé sous son bouquet de mariée, elle se tira une balle à la tête et tomba inanimée aux pieds de l'officiant. Elle mourut quelques instants après.

—:*:—

LONDRES. — Les chiffres publiés par le ministre du travail montrent que le coût de la vie a sensiblement baissé le mois dernier en Angleterre.

Mouvement de l'A. C. F. C.

Election des officiers du Cercle de Saint-Hubert

Pour des raisons particulières, nous avions cru devoir renvoyer jusqu'à ce jour l'élection des officiers de notre cercle pour l'année 1923.

Mgr Zéph. Marois, vicaire général, insigne bienfaiteur, et pour cette raison, membre à vie de notre cercle, en est, à l'unanimité déclaré président d'honneur.

Pour la 9ème fois, depuis la fondation du cercle, le Rév. Père B. Fallourd, F.M.I., curé de la paroisse, est réélu président.

M. Victor Boutin, est également réélu vice-président.

M. Isidore Perpète, qui avait su si bien garder, jusqu'ici, le secret le plus absolu sur son véritable talent, mais qui a dû, par la force des circonstances, dévoiler aujourd'hui ce secret, par son magistral rapport comme délégué à la Convention de Prince-Albert, a été, à l'unanimité, invité à garder, pour toute l'année, le fauteuil qu'il a si dignement occupé, durant la présente séance. Il est donc élu secrétaire.

Un homme qui sait à ce point garder un secret doit aussi savoir garder une bourse, même quand elle ne contient que peu d'argent. Notre nouveau secrétaire est donc aussi déclaré trésorier.

Le président aurait fort mauvaise grâce à se plaindre des douces, mais fortes lumières que l'assemblée a mises ensuite à sa disposition dans les personnes des trois conseillers élus: MM. Justin Havelange, Amédée Bureau et le Rév. Père A. M. Granger; puis des trois dames conseillères, les mêmes qui, déjà l'an passé, dans le conseil d'administration, ont brillé d'un si vif éclat: Mmes A. Gatin, Alex. Jeannot et I. Perpète.

Le choix de MM. Chambon et Perpète pour le comité des amusements nous promet, à coup sûr, d'agréables instants à chacune de nos réunions.

Enfin, sous la férule de MM. Jeannot et Brûlé comme commissaires chargés de la police de la salle, va falloir se tenir... sinon... gare la bombe...

La soirée se continue par une partie de cartes fort enjouée et surtout chaudement discutée. Il semble que plusieurs avaient deviné la réelle valeur des magnifiques prix offerts par la famille Têtu. Aussi fallait voir la satisfaction manifestée par les heureux gagnants et gagnantes. Il n'est pas jusqu'aux prix de consolation qui ont fait déclarer à Mme Dumonceaux, l'heureuse perdante, que, pour le même prix, elle ne refuse pas de perdre encore la prochaine fois.

Eh bien, la prochaine fois sera le Lundi de Pâques, 2 avril, à 8 h. du soir.

Il y aura même, à cette occasion, une grande séance dramatique, musicale, etc. Avis au public.

—:*:—

"Abominable canaille!"

C'est ainsi que M. Poincaré traite un député communiste qui l'a insulté

Paris. — M. Poincaré, irrité par les insinuations des communistes à l'effet qu'il subissait l'influence du chef royaliste Léon Daudet, a provoqué une scène de désordre à la Chambre, en appelant le député communiste André Berthon "une abominable canaille."

Un grand tumulte s'est produit dans la Chambre; des députés ont fait claquer leurs pupitres et les huissiers se sont précipités pour essayer de rétablir l'ordre. Le président a agité vainement sa clochette pendant un quart d'heure pour se faire entendre et ramener le calme.

"Cet homme, s'est écrié M. Poincaré en désignant André Berthon, a osé dire qu'il avait contre moi et les miens une preuve abominable que je craignais de voir publiée. C'est un mensonge."

Les députés, dont la plupart n'avaient pas entendu l'accusation de Berthon, se sont tous levés, à l'exception des communistes et de quelques radicaux, et ont acclamé furieusement le premier ministre.

M. André Maginot, le ministre de la guerre, qui, avec ses six pieds et deux pouces, dépasse tous les députés, a remplacé M. Poincaré à la tribune et demandé à M. Berthon: "Niez-vous avoir dit qu'il existe une preuve contre M. Poincaré et sa famille?"

Devant la dénégation de Berthon, le ministre de la guerre s'est écrié: "Bien, alors vous avez menti."

La séance s'est terminée dans la confusion. Les deux hommes se tenaient face à face, agitant violemment leurs bras, mais ils n'échangèrent pas de coups.

A la séance de l'après-midi, M. Berthon a retiré les paroles qui avaient précipité la tempête, disant qu'il n'avait pas eu l'intention d'insulter M. Poincaré.

La Chambre s'est abstenue d'appliquer la censure qui avait été demandée contre le député communiste.

—:*:—

20,000 hommes de plus pour la Ruhr

Paris. — M. Maginot, ministre de la guerre, a annoncé à la Chambre, vendredi, que d'ici quelques jours les troupes françaises de la Ruhr seraient renforcées de 20,000 hommes.

—:*:—

Des semelles de 10,000 marks

Berlin — Il en coûte 10,000 marks pour se payer le luxe de semelles à des souliers en Allemagne, à cause du prix extrême du cuir. Cela représente environ la moitié du salaire mensuel d'un domestique. En conséquence, il arrive souvent que les domestiques demandent à leurs bourgeois, quand ils s'engagent, de leur fournir des semelles de souliers.

Pour la Saint-Jean

On organise un véritable triomphe national à Montréal pour les 22, 23 et 24 juin

Le programme des fêtes de la St-Jean-Baptiste s'élabore de plus en plus; déjà les dix-huits comités sont en pleine activité et organisent un véritable triomphe national pour les 22, 23 et 24 juin prochain.

L'arrivée simulée de Jacques-Cartier, à la bourgade d'Hochelaga, érigée au pied du Mont Royal, et l'érection de la grande croix commémorative de celle de Maisonneuve au point le plus élevé de la montagne, seront les deux événements importants de toutes les manifestations que l'on prépare.

Le 24 juin, une messe solennelle sera dite au parc Jeanne Mance à dix heures, à laquelle sont conviées d'assister en corps, les 43 sections de la Société St-Jean-Baptiste. Les sections se rallieront à quatre endroits différents de la ville, pour se rendre de là en procession à l'endroit où la messe sera célébrée. Ces quatre processions ne renfermeront aucun char allégorique, aucun personnage historique, ces choses étant réservées à la parade du "triomphe historique," qui défilera l'après-midi à 2 heures devant la bourgade d'Hochelaga reconstituée.

M. A. Beaugrand-Champagne a préparé avec soin l'organisation de ce triomphe historique. Il a fait une étude spéciale de l'arrivée de Jacques-Cartier à Hochelaga, consignant tous les faits qui ont amené et accompagné cet événement. D'après lui, Jacques-Cartier et ses mariniers sont arrivés à la bourgade en passant par la rivière des Prairies et en faisant escale près de l'église du Saut-au-Récollet; le chef indien l'a reçu royalement, en lui faisant les honneurs d'un grand feu de joie et de danses par les membres de sa tribu.

Tout sera reconstitué selon les coutumes du temps et les moeurs de l'époque; dans ce but, on fera venir deux chefs sauvages authentiques de la Colombie-Anglaise et une vingtaine d'Algonquins du Saut Ste-Marie; les autres Indiens seront fournis par les tribus qui ont encore des réserves dans la province.

Les organisateurs tiennent aussi à ce que les feux de la Saint-Jean, le 23 juin au soir, soient un événement qui fasse impression; si possible, des feux seront allumés dans toutes les paroisses qui bordent le fleuve Saint-Laurent jusqu'à Québec. Ils communiqueront avec les conseils municipaux de ces paroisses pour obtenir leur coopération.

—:*:—

L'infériorité de l'Angleterre au point de vue de l'aviation

Londres. — La presse anglaise s'occupe beaucoup d'un débat qui a eu lieu à la Chambre des Lords au sujet de la défense de l'air, et au cours duquel plusieurs orateurs se sont plaints [illegible] l'infériorité de la Grande Bret[illegible].

Les jour[illegible] font remarquer qu'il n'y a là [illegible]e attitude hostile ni soupçonn[illegible] à l'égard de la France, bien [illegible] l'extrême vulnérabilité de [illegible] [illegible]nde Bretagne à une attaque de [illegible] flotte aérienne française et la grande différence entre les forces aériennes respectives des deux nations rendent la comparaison inévitable.

La conclusion générale des commentaires est que le malaise se trouve justifié et que l'inégalité est trop dangereuse pour qu'on la laisse continuer.

Le "Chronicle" demande quel parti en Angleterre consentirait à voir la force de la marine britannique un huitième de celle de la France; pourquoi, alors, dit ce journal, appliquer une logique différente à l'armée aérienne?

—:*:—

Un débat de 24 heures à la Législature du Manitoba

Winnipeg. — Le gouvernement ayant appliqué la clôture sur une question devant la Chambre, les députés ouvriers, comme mesure de représailles, ont organisé une obstruction qui a duré près de 24 heures. Finalement le premier ministre Bracken a déclaré que le gouvernement n'avait pas l'intention de limiter le droit de parole ni de refuser le privilège d'ajourner le débat, et l'on a procédé à l'adoption des estimés budgétaires.

—:*:—

HERBERT, Sask. — Mrs John Cornelson et ses deux enfants d'adoption, Samuel et Edna Shill, âgés respectivement de 15 et 17 ans, ont péri dans un incendie qui a détruit leur demeure, à 15 milles au nord-ouest de Herbert. On n'a retrouvé que quelques ossements dans les ruines. Mrs Cornelson, une des pionnières du district, était âgée de 70 ans.

A nos lecteurs

VOICI LE PLUS COURT CHEMIN pour atteindre la personne qui achètera soit vos produits ou même votre ferme. Pour trouver un emploi ou des objets perdus, servez-vous des

Petites Annonces du "Patriote de l'Ouest"

Nos prix sont bien minimes pour les résultats que vous pourrez obtenir d'une petite annonce dans notre journal.

25 mots 25c, et 2c chaque mot additionnel

Toute annonce devra être accompagnée du montant nécessaire

QUEBEC. — M. Henry Miles, ancien député de Saint-Laurent, Montréal, a été nommé conseiller législatif de la province de Québec. Il a été choisi pour représenter les hommes d'affaires de Montréal, car il est associé à plusieurs des établissements les plus considérables de la métropole. Il remplace M. Geo. Smith.

—:*:—

Marché aux grains de Winnipeg

Blé — Nord No. 1, 1.13 5-8; No. 2, 1.11 3-4; No. 3, 1.08 3-4; No. 4, 1.03 1-8; No. 5, 96 3-8; No. 6, 89 5-8; fourrage, 83 5-8; voie, 1.14 1-8.

Avoine — No. 2 C.W., 51 3-8; No. 3 C.W. et fourrage extra 1, 47 5-8; fourrage No. 1, 44 7-8; fourrage No. 2, 43 7-8; rejetée, 41 7-8; voie, 51 3-8.

Orge — No. 3 C.W., 56 1-4; No. 4 C.W., 52 1-4; rejetée et fourrage, 49 1-4; voie, 56 1-2.

Lin — No. 1 N.W.C., 2.51 1-2; No. 2 C.W., 2.47; No. 3 C.W. et rejeté, 2.30; voie, 2.50.

Seigle — No. 2 C.W., 80 1-8.

—:*:—

Marché aux grains de Prince-Albert

Blé — No. 1, 94; No. 2, 90; No. 3, 89; No. 4, 82; No. 5, 77.

—:*:—

Marché aux animaux de Winnipeg

Bouvillons de boucherie, meilleure qualité, $6; assez bons, $5 à $5.75. Vaches de boucherie, $3 à $4. Bonnes génisses, $4 à $5. Bons bouvillons maigres, $4.75 à $5.

Porcs, premier choix, $9.25 à $9.50.

Agneaux de boucherie de choix, $12 à $12.50; moutons, autour de $7.

PETITES ANNONCES

A VENDRE — A White Star, 8 milles de Prince-Albert, une demi-section toute clôturée avec trois broches; école, église à côté, station de Chemin de fer en perspective, 50 acres en culture, 15 prêts à casser; terre partie en bois et partie en foin, eau en abondance, très bonnes bâtisses. S'adresser à Gabriel Leroux, White Star, Sask. 7P

UN CANADIEN-FRANCAIS ayant 14 ans d'expérience dans l'Ouest désire terre à ferme pour culture mixte, soit à Gravelbourg, Laflèche de préférence. S'adresser à 303 Northern Crown Bldg., Régina, Sask. 5-P

A VENDRE — A Big River, une demi-section toute cultivable, cent acres en culture, bonne maison, bonne écurie, bon puits, pour $3,000. Pour informations, s'adresser à Louis Godin, B. P. 107, Le Pas, Man. 7-P

MENAGERE DEMANDEE pour fermier, veuf ayant petit garçon de 6 ans. Maison confortable. S'adresser à M. P. H. Tremblay, Argo, Sask. 54P.

A VENDRE — D'urgence, en plein centre canadien-français, entièrement de langue française, et possédant un pensionnat dirigé par des religieuses, une propriété composée de deux lots, une maison et une écurie; l'emplacement conviendrait également à un commerçant. S'adresser à M. Denizel, Willow Bunch, Sask. 50-53

A VENDRE OU A LOUER — De suite une section de terre d'un seul lot, avec maison d'habitation, de grandes étables, graineries et eau en abondance, entièrement clôturée. S'adresser à M. Jos. Marchildon, Witchékan, ou pour plus amples renseignements à E. Bastide, 8738, 76 av., Edmonton South. 1-6

ON DEMANDE — pour Périgord, district scolaire No. 850, deux institutrices, certificat de 2ème et 3ème classe, pouvant enseigner le français. Dire salaire désiré et expérience. Ecole ouvrira le plus tôt possible. S'adresser à W. B. Miller, sec.-trés., Périgord, Sask. 2-5

ON DEMANDE — Pour Val Marie, district scolaire 3324, instituteur ou institutrice bilingue, qualifié pour la Saskatchewan. Peut loger à l'école ou chez un voisin. Ecole ouvrira de suite. S'adresser à H. Bouzat, sec.-trés., Val Marie, Sask. 7-P

ON DEMANDE UNE SERVANTE pour aider aux soins généraux du ménage. S'adresser à Mme H. Quintal, Zealandia, Sask. 55-p

ON DEMANDE — Un couple marié, sans enfants, pour travailler sur ferme. La femme devra prendre soin de 5 enfants. Bon salaire. S'adresser à M. Arthur Carignan, Ponteix, Sask. 4-5

ON DEMANDE — Une jeune fille de 20 à 25 ans pour le service général de la maison. Références exigées. Bons gages. S'adresser à Mme Emile Richard, Richard, Sask. 5-P

J'AI TENU MAGASIN GENERAL 3 ans, et j'aimerais à travailler, commis, avant de reprendre commerce; âge 25, meilleures recommandations; donner détails et salaire. Adressez à boîte No. 2, *Le Patriote*. 8-P

A VENDRE — Ecurie de louage et camionnage dans un centre canadien-français. S'adresser à casier 3, Le *Patriote*. 4-P

INSTITUTRICE DEMANDEE pour l'école de St-Front, Sask. $5.00 par jour de classe pour personne qualifiée. Pension de $20.00 à $25.00 par mois. S'adresser à Odilon Bellerive, secrétaire, Barrier Lake, Sask. 10-P

A VENDRE — ferme de 160 acres, bonne eau, bonne maison, grande étable, 1 mille de l'école, 3 milles de Storthoaks, Sask. Centre canadien français. S'adresser à boîte 3, *Le Patriote de l'Ouest*. 4P

ON DEMANDE — Une bonne servante canadienne pour tenir une maison de fermier ayant trois enfants de 5 1-2, 3 et 2 ans. Bon salaire. S'adresser à M. l'abbé Fortin, Lac Pelletier, Sask. 53-56

ON DEMANDE DES HOMMES QUI désirent des positions qui leur donneront de $25 à $50 par semaine. Nous pouvons vous assurer une position permanente, comme nous avons une grande demande pour mécaniciens compétents de garage, ingénieurs, experts en piles et en électricité, vulcaniseurs, etc. Il y a aussi des centaines de demandes pour chauffeurs de camions et de taxis. Si vous voulez apprendre, nous promettons de vous rendre compétents en très peu de temps. Classes de jour et du soir. Entrainement scientifique pratique garanti. Demandez notre catalogue fourni gratuitement et notre proposition spéciale. Hemphill Auto & Engeneering Schools 119 20th st. E. Saskatoon.

Nous avons des instructeurs français dans nos écoles. 36—

ON DEMANDE TRAVAIL LEGER propre et permanent à l'intérieur. Salaire, $25 à $50 par semaine. D'après notre système, vous pourez gagner tout en apprenant le métier de barbier. Nous fournissons les outils. Positions garanties et nous vous aidons à ouvrir votre salon de toilette. Expérience pas nécessaire, l'apprentissage ne dure pas longtemps. Demandez notre catalogue et notre proposition spéciale. Hemphill Barber College 119 20th St. E. Saskatoon.

Nous avons des instructeurs français dans nos écoles. 36—

ON DEMANDE — Emploi dans presbytère. Références sur demande. S'adresser par lettre à Mme Vve Marie Dozois, Morinville, Alberta. 54P

INSTITUTEUR, six ans d'expérience dans Montréal, possédant brevet pour écoles académiques françaises, élémentaires anglaises, obtenu Ecole Normale, Québec; bonnes références; demande emploi comme instituteur. S'adresser à Joseph Dionne, 742, Montana, Montréal. 54P

Feuilleton du Patriote de l'Ouest.

La Petite Parisienne

ROMAN

PAR PAUL DE GARROS

No. 2

"Mais, pardon, je dis: nous... C'est une erreur. Toi, tu vas...probablement te marier et il est possible que ton mari soit capable de te donner la vie large à laquelle tu es habituée.

— Mon mari!... capable.... Mais tu sais bien, mon cher papa, que le vicomte d'Aigreval n'a jamais pu ni su faire quoi que ce soit d'utile, de pratique, qu'il a jusqu'à présent vécu en désoeuvré, en mangeant sa fortune, et qu'il n'a songé à m'épouser que parce qu'étant incapable de gagner sa vie, il a jugé plus simple de mettre la main sur une dot...Mais, d'ailleurs, je ne me fais aucune illusion; du moment que nous sommes ruinés, M. d'Aigreval n'a plus aucune raison de m'épouser. Car je ne suppose pas que ma dot ait échappé à la catastrophe. Et, au surplus, si elle y avait échappé, je me ferais un devoir de te la laisser pour qu'un large bien-être fût assuré à ta vieillesse.

— Merci, mon enfant...Hélas! non, ta dot n'a pas échappé à la catastrophe; je travaillais à l'augmenter, c'est peut-être ce qui m'a perdu!...

— Ah! c'est bizarre!... Au fait, tu dis que nous sommes ruinés, mais tu ne t'es pas encore expliqué sur la nature du cataclysme qui nous frappe, et j'avoue que je ne comprends pas très bien comment un industriel, qui tire de son industrie des profits considérables, peut tout d'un coup du jour au lendemain tomber d'une grande prospérité à une misère complète.

— L'explication est bien simple, ma chère enfant, et tient en deux mots: c'est que le train de maison que nous menons n'est pas du tout alimenté par les bénéfices de la fabrique d'automobiles.

— Oh! est-ce possible!

— Tout ce qu'il y a de plus possible. Ecoute-moi. J'ai débuté avec des moyens très restreints. J'ai végété longtemps et j'ai même dévoré, pendant cette période ingrate, le tout petit capital que je possédais. Mon associé, en m'apportant le concours de ses expériences et de nouveaux capitaux... au moment où j'allais sombrer, m'a sauvé. Depuis, la fabrique d'automobiles marche à souhait avec quelques bénéfices. Mais le plus clair de mon gain consiste dans les appointements de codirecteur qui me sont alloués, et ce n'est pas avec cela, je le répète, que je peux faire face aux dépenses énormes de notre train de maison. C'est la spéculation qui me procure la plus grosse part de nos revenus.

— Est-ce possible? Est-ce possible? répéta la jeune fille stupéfaite.

— Mais, oui, c'est possible. Et mets-toi bien dans la tête que c'est ainsi le plus souvent que les choses se passent. La plupart du temps, les industriels s'enrichissent moins du produit de leur industrie que des spéculations auxquelles leur industrie leur permet de se livrer. J'ai fait comme les autres, ni plus, ni moins. Et pendant des années, j'ai réussi. Depuis quelques mois seulement, je connais des revers.

— Et ton associé?

— J'ai opéré pour mon compte personnel. Mon associé n'était jusqu'à présent, au courant de rien. Aujourd'hui seulement, je lui ai révélé la vérité, en lui annonçant ma décision de rompre notre association. Il a accepté. Il restera désormais seul propriétaire de la fabrique d'automobiles et, pour m'indemniser, me remettra une certaine somme....

— Qui te permettra de voir l'avenir sans crainte.

— Non, qui me permettra de payer mes dettes, de liquider une situation embarrassée et embrouillée.

— Pauvre cher papa! Mais, comme tu dis, c'est la ruine complète.

— Complète.

— Il nous reste notre mobilier, mes bijoux.

— Ce que leur vente produira nous donnera bien juste de quoi liquider l'appartement, la domesticité...

Renée tomba sur un fauteuil, le visage caché dans ses mains.

— C'est le désastre absolu, sans remède, bégaya-t-elle; nous tombons au fond du gouffre.

— Oui, nous sommes perdus, répondit M. Servant; moi tout au moins. Je suis trop vieux pour remonter sur mon cheval. La vie est finie pour moi. Toi, tu as l'avenir...

— Ce n'est pas toujours en épousant M. Armand d'Aigreval que je pourrai me refaire une position brillante. D'abord, il est infiniment probable que je ne reverrai plus mon noble fiancé, sauf une fois peut-être quand il viendra me rendre ma parole et reprendre la sienne. J'ai même idée que, s'il n'est pas venu ce soir, c'est qu'il connaît déjà ma déconfiture.

— Peut-être. Cependant, comment aurait-il pu l'aprendre?

— Oh! par les bavardages du cercle, tout se sait vite.

"Mais, d'ailleurs, continua la jeune fille, si, poussé par un scrupule de délicatesse ou par un sentiment d'abnégation, il persistait à vouloir m'épouser, c'est moi qui refuserais. Le pauvre homme étant, ainsi qu'il le reconnaît lui-même, incapable de gagner sa vie, j'aurais vraiment trop de mal à travailler pour deux.

— Travailler! Tu voudrais travailler, ma pauvre petite!

Le genre de vie que tu as mené jusqu'à présent ne t'a guère préparée à cette dure obligation.

— On se fait à tout, papa, et le travail n'est pas déshonorant. Et puis, voyons, si nous sommes privés de toutes ressources, il faut bien prendre un parti héroïque, il n'y a que le travail pour nous tirer de la misère.

— Tu es admirable de résignation, de courage, de décision, ma chère enfant! Je n'ai ni ta sagesse ni ton énergie. Depuis que je vois la catastrophe imminente je suis balloté entre des impressions contradictoires, je suis incapable de prendre une résolution, incapable même d'envisager la situation avec sang-froid.

— Eh bien, tu vois, lança fièrement Renée, moi ça ne m'émeut pas énormément!

— A voir avec quel calme tu accueilles la perspective d'être pauvre et l'obligation de travailler, on dirait que tu as connu jadis l'adversité.

— Ce n'est pas le cas pourtant, et tu sais, aussi bien que moi, puisque c'est ton oeuvre, que la vie a été pour moi aussi douce que possible.

— Et moi qui l'ai connue, l'adversité, je suis désemparé à l'idée d'être de nouveau aux prises avec les difficultés.

— Pendant le temps de la prospérité, tu avais bien oublié, complètement oublié les déboires de tes jeunes années.

— Oui, c'est vrai.

— Il en sera de même cette fois. Tu oublieras, tu reprendras courage et, qui sait? tu referas peut-être fortune.

— Tu veux me bercer d'illusions pour endormir ma peine. Merci mon enfant! Ton attitude est pour moi la plus douce consolation. Mais, je t'avoue qu'elle augmente encore ma confusion. Pour t'avoir fait tomber de l'opulence dans la médiocrité, dans la gêne, pour t'avoir fait manquer le mariage que tu escomptais, tu devrais me maudire. Et tu n'as pas un mot de reproche.

— A quoi bon des reproches? Tu as certainement agi pour le mieux. Si tu t'es trompé, si tu as été trop ambitieux, si tu as été victime d'un concours de circonstances malheureuses, puis-je t'en vouloir?

La voix de M. Servant révélait un attendrissement profond. La jeune fille était debout, tout près de son fauteuil. Il l'attira à lui et mit un long baiser sur son front.

— Allons, conclut Renée, maintenant que l'aveu est fait, je suis sûre que tu éprouves un grand soulagement.

— C'est vrai!

— Eh bien, il ne reste plus désormais qu'à liquider du mieux possible ce passé douloureux; après quoi, nous recommencerons la vie.

— Tu as raison, c'est le parti le plus sage, approuva l'industriel en poussant un gros soupir, il s'agit seulement de pouvoir...

— Mais, oui, tu pourras... nous pourrons... tu verras. Ah! il faut maintenant que je mette Mlle Eugénie au courant de notre nouvelle situation. Comment va-t-elle prendre ça?

Ce disant, elle sortit du cabinet de travail de son père et se dirigea vers le boudoir, où elle avait laissé son institutrice.

Mlle Eugénie Lebel était, certes, une excellente femme, très capable de dévouement, mais elle était arrivée à l'âge où on s'inquiète de l'avenir, où l'on songe à prendre des mesures pour assurer la sécurité de ses vieux jours. Or, depuis quinze ans qu'elle vivait entre M. Servant et sa fille, elle s'était bercée de l'espoir que sa vieillesse trouverait un abri, soit dans la maison de l'industriel, soit dans celle de son élève.

En apprenant brusquement que M. Servant était ruiné, que sa fille, privée de fortune, n'épouserait certainement pas M. d'Aigreval, ni probablement personne autre, la vieille institutrice, comprenant qu'elle était exposée de ce fait à se trouver bientôt sur le pavé, éprouva un sentiment de véritable affolement. Bien qu'elle eût une sincère affection pour son élève et que sa déchéance l'affectât sérieusement, ce fut surtout à elle-même qu'elle pensa d'abord.

Cette première impression, instinctive, disparut vite, d'ailleurs. Elle en eut honte. Et ce fut dans les termes les plus chaleureux, les plus affectueux qu'elle s'apitoya sur le sort de sa chère petite "qu'elle n'avait pas élevée, préparée pour une aussi triste destinée".

Mais Renée, comme elle l'avait fait avec son père, prit tout de suite une attitude décidée, stoïque, courageuse, qui arrêta les lamentations de la vieille demoiselle et atténua les inquiétudes qui avaient envahi celle-ci pour son propre compte.

"Je ne veux pas être moins courageuse que cette enfant, pensa-t-elle, ce serait ridicule".

Et jusqu'au dîner leur conversation roula sur les dispositions qu'elles allaient prendre pour "recommencer la vie" selon l'expression de la jeune fille.

Cependant, au moment où le domestique vint les prévenir que le dîner était servi, Renée fit observer, non sans une pointe d'amertume, que M. le Vicomte d'Aigreval n'avait pas paru et ne s'était même pas fait excuser; et les deux femmes constatèrent que cette manière d'agir était tout de même un peu trop cynique.

II

Les jours qui suivirent furent des jours sombres. Renée qui, à la première nouvelle de la catastrophe, avait montré, dans un bel élan d'énergie et de sacrifice, que l'adversité ne pouvait pas l'abattre, connut des heures de complète démoralisation.

Son père n'était jamais à la maison et ne reparaissait que pour le repas du soir.

Il était absorbé, disait-il, par la liquidation de sa situation, laquelle devait être fort embrouillée, à en juger par le temps et les soins que cette liquidation nécessitait.

M. Servant, se sentant déconsidéré par sa déconfiture financière, avait, on le sait, donné sa démission de co-directeur de la fabrique d'automobiles et son associé, pas fâché de voir se rompre à l'amiable une association qui lui pesait, s'était engagé à lui verser à titre d'indemnité une certaine somme représentant l'abandon de ses droits.

Cette somme, seule rentrée nette et liquide sur laquelle l'infortuné décavé fût en droit de compter, aurait pu être pour lui la planche de salut. Mais le gouffre creusé par ses folles spéculations était trop profond: le tout y fut englouti.

Du reste, il ne s'agissait pas seulement de solder le déficit d'opérations malheureuses, il s'agissait aussi de liquider un train de maison terriblement onéreux. Tout y passa donc: indemnité de l'associé, vente de quelques titres, vente du mobilier, tout.

Pendant que l'ex-industriel s'occupait de tous ces détails, Mlle Eugénie Lebel courait de son côté, soi-disant afin de trouver pour son élève une occupation lucrative, en réalité afin de chercher pour elle-même une place de tout repos, susceptible d'abriter sa vieillesse.

Et Renée restait, demeurait seule au logis, ne voulant pas sortir de peur de rencontrer quelque bonne amie des temps heureux, dont l'attitude ou les questions l'eussent humiliée.

Cette réclusion, cette solitude complète ne contribuaient pas à remonter le moral de la jeune fille.

Cela lui donna, d'ailleurs, l'occasion de recevoir un jour certaine visite qui, si elle n'augmenta pas sa démoralisation, lui laissa une impression extrêmement pénible. Ce fut celle du vicomte d'Aigreval.

Le fiancé de Mlle Servant n'avait pas reparu depuis le jour où la déconfiture du fabricant d'automobiles, connue immédiatement dans tout son entourage, lui avait inspiré la décision de rompre un projet de mariage qui n'avait plus à ses yeux aucune raison d'être, puisque la dot de Renée, élément essentiel de cette union, s'était volatisée.

Mais après avoir pris cette résolution, le vicomte n'avait plus osé la notifier et s'était tenu coi, sans même donner signe de vie. Procédé étrange, qui indiquait, après tout, que M. d'Aigreval avait encore des scrupules.

Cependant cette situation anormale ne pouvait pas se prolonger indéfiniment. Le jeune homme se décida à la faire cesser. Prenant son courage à deux mains, il se rendit un après-midi, avenue Henri-Martin. Et dès qu'il fut en présence de la jeune fille, il lui dit avec une émotion qui paraissait sincère:

— Mademoiselle, j'ai connu dès le premier jour la catastrophe douloureuse et certainement imméritée qui frappe votre père. J'aurais dû vous apporter tout de suite mes consolations et mes encouragements. J'ai été tellemnt démonté, troublé, bouleversé, que la présence d'esprit m'a manqué.

"J'aurais pu, le lendemain, vous écrire, me direz-vous. C'est vrai; mais j'ai trouvé que c'était un peu sec et que je vous devais un témoignage plus vibrant de mon affectueux intérêt. Deux ou trois jours ont passé ainsi, pendant lesquels mon désarroi fut tel que je fus incapable de prendre une décision.

— Et maintenant, votre indécision a cessé? interrompit sèchement Renée.

— C'est-à-dire que... Mais laissez-moi achever mon récit. Le troisième jour, j'allais venir, quand la mort soudaine d'un de mes oncles m'appela en province où je suis resté depuis ce temps-là.

— Vous héritez de cet oncle?

— Pas du tout. Pourquoi?

— Parce que, si vous aviez hérité, cela vous aurait dispensé de chercher une femme riche pour vous refaire.

Le vicomte ne put dissimuler un geste d'embarras.

— Je crois, Mademoiselle, que vous me jugez un peu sévèrement en supposant que je ne cherche dans le mariage qu'un moyen de me "refaire". C'est le désir, uniquement le désir de me constituer une famille qui m'a poussé à me marier. Ma bonne étoile m'ayant mis sur votre chemin au moment où j'étais décidé en principe à me créer un foyer, votre charme a fait le reste. Les préjugés que j'avais jadis contre le mariage et dont il demeurait quelque trace dans mon esprit ont été définitivement dissipés, chassés par l'infinie séduction qui émane de toute votre personne.

On ne peut donc pas dire, non je le répète, on ne peut pas dire que je cherche dans le mariage une affaire. Seulement, il faut bien vivre. Or, vous le saviez, je ne possède presque plus rien et je ne suis pas capable de gagner ma vie. D'ailleurs, à mon âge, il est difficile de trouver une situation.

Par conséquent, c'est pour moi une obligation d'épouser une femme qui ait de quoi vivre. Je dirai même que c'est pour moi un devoir de poser "à priori" cette condition et que, si je m'unissais à une femme sans fortune je commettrais une folie et une vilénie, car je condamnerais cette femme et moi-même à la misère.

— Conclusion: Mademoiselle Renée Servant ayant perdu son argent, a perdu tous ses charmes.

— Oh! non, rectifia vivement le vicomte, ses charmes n'ont pas disparu, tout au contraire..

Il avait un air piteux qui indiquait un vif regret.

La jeune fille acheva:

— En tout cas, Mademoiselle Renée Servant n'est plus la femme qu'il vous faut.

Il baissa la tête sans rien dire, embarrassé, honteux.

— Je le savais depuis le jour où la ruine de mon père a été connue, poursuivit la jeune fille. Je ne vous en veux pas. C'est humain, c'est naturel; et les raisons que vous venez de me donner ne sont pas, d'ailleurs, dépourvues de valeur. Je vais plus loin. Si esclave des engagements pris, ou obéissant à un scrupule de délicatesse, vous aviez persisté à vouloir m'épouser, c'est moi qui aurais refusé.

— Pourquoi? fit-il naïvement.

— Parce que vous auriez pu le regretter un jour et me le reprocher, parce que je n'aurais pas voulu non plus être épousée par pitié.

— Oh! Mademoiselle, une femme, jolie comme vous l'êtes, n'est jamais épousée par pitié. Si j'étais capable de vous assurer le bien-être auquel vous êtes habituée, auquel vous avez droit, je n'hésiterais pas. Mais il ne manque pas de braves garçons qui, eux, sont capables de gagner assez d'argent pour que vous ne manquiez de rien et qui seront heureux de vous donner leur nom.

— Merci de ce consolant pronostic! fit Renée d'un ton ironique. Vous tenez à me laisser la certitude que je ne resterai pas vieille fille. C'est gentil de votre part. Mais il est douteux que ces espoirs se réalisent, car j'aime mieux me suffire à moi-même, seule, par mon travail, que de vivre inutile et désoeuvrée aux crochets de mon mari.

— Une femme qui veut s'occuper de sa maison n'est jamais inutile et désoeuvrée, et il n'est pas déshonorant pour elle de laisser le mari seul gagner la vie du ménage.

— Je sais bien que c'est la théorie généralement admise, mais je n'approuve pas cette manière de voir.

— Les circonstances peuvent modifier votre opinion à ce sujet.

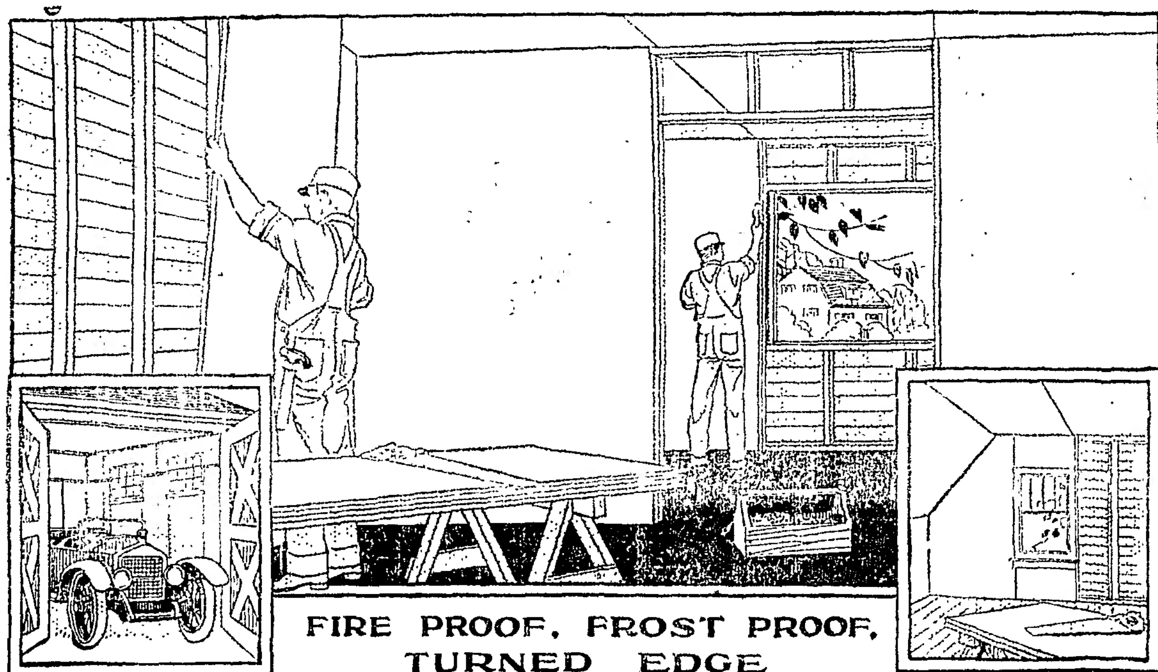
— Peut-être, fit la jeune fille d'un air grave et songeur. Cependant j'en doute.

Enfin il ne faut jurer de rien, comme dit le proverbe.

Voilà une conclusion qui me paraît sage, déclara Armand d'Aigreval, elle a au moins l'avantage de ne pas engager l'avenir.

En même temps, il se leva pour prendre congé.

(à suivre,



Encouragez les annonceurs du "Patriote"

Lettres au "Patriote"

Quel fut le premier rédacteur du "Patriote"?

Québec, le 12 mars 1923.

Monsieur Donatien Frémont,
Rédacteur au "Patriote de l'Ouest"
Prince-Albert, Sask.

Cher Monsieur,

Dans votre numéro spécial et illustré du 21 février, reçu seulement ce matin, je lis en page trois ce passage:

Le premier rédacteur du "Patriote," tout à fait à ses débuts — alors que son titre n'existait pas encore et qu'il logeait à une enseigne anglaise — fut le R. P. Maur, O.M.I. Son rôle fut modeste et d'autant plus méritoire... Il poussa le dévouement pour l'oeuvre naissante jusqu'à se faire lui-même typographe.

Le R. P. Maur, qui n'était pas Oblat, mais, comme M. l'abbé Schmidt, un ancien membre des Chanoines réguliers de l'Immaculée Conception de Dom Gréa, ne fut pas le premier rédacteur en titre ni en fait. Depuis quatorze ans, votre serviteur est resté sous l'impression qu'il le fut et pour cause: C'est lui qui recevait les maigres courriers des paroisses, y compris du R. P. Lajeunesse, O.M.I., de l'Evêché; c'est lui qui, la nuit, résumait en français les nouvelles générales prises le plus souvent dans un journal de Winnipeg et un de Vancouver; c'est lui qui en voyait les épreuves françaises (puisque 50 à 60 p.c. du "Chronicle" restait en anglais): c'est lui qui, le long du jour, à la casse, composait ce journal avec une demoiselle, Lula Labelle, de Marcelin (précédemment du Michigan).

Le R. P. Maur nous venait voir deux, trois fois par semaine; quelquefois il nous apportait un compte rendu, plus rarement un article. Il était le bout-en-train de l'entreprise, et le jeudi, il ne dédaignait pas de prendre avec nous (M. Cross et votre serviteur) son tour à la presse, que nous tournions à bras. De temps à autre, nous avions la visite du R. P. Charlebois, supérieur de la maison Saint-Michel, et maintenant l'évêque vénéré du Keewatin, qui fut le principal instigateur du projet.

Les RR. PP. Charlebois et Maur vinrent me chercher au commencement des foins, en 1909, sur la terre de M. Auguste Fournier, précisément pour que je m'occupe de la rédaction et de l'impression de la partie française du "Chronicle," et je m'y employai jusque vers la fin de novembre. Vous pouvez, du reste, contrôler les faits en interrogeant les familles Klein, Fournier et Vernerey, de Duck Lake, aussi bien que Mgr O. Charlebois et le R. P. Maur.

Vous voudrez bien excuser la liberté que je prends de vous adresser ces lignes, mais j'espère que vous trouverez naturelle et légitime la fierté que j'ai eue et conservée d'avoir écrit le premier périodique français et catholique de la Saskatchewan.

Par la même occasion, je ne puis qu'exprimer le regret de ne pas voir régulièrement votre journal à notre rédaction, comme je le voyais naguère au "Devoir," de Montréal. Je suis sûr que notre administrateur-gérant serait enchanté de faire l'échange.

Croyez, cher Monsieur, à ma parfaite considération.

J. M. ESTIVAL,
Secrétaire de la Rédaction et assistant au Rédacteur en chef de l'"Evénement."

:*:

En marge de l'assurance contre la grêle

Le Département de l'Agriculture de la Saskatchewan vient de publier, par la voie du "Public Service Monthly," numéro de février 1923, le rapport de l'Inspecteur Provincial en charge de la branche des assurances.

En ce qui concerne l'assurance contre la grêle, les données qu'il livre au jugement public sont très intéressantes; elles le sont d'autant plus qu'il n'y a pas lieu, je crois, d'en suspecter l'exactitude; les compagnies d'assurance seraient du reste mal venues à le faire, pour la simple raison que les chiffres indiqués dans le rapport ont été fournis par les éléments directs de leur comptabilité propre. C'est ainsi que le gouvernement provincial nous apprend que le pourcentage des pertes pour 1922 a été de 31.79 p.c. du montant des primes perçues.

Il nous apprend aussi que, si l'on prend la moyenne des quatorze dernières années, c'est-à-dire de 1909 à 1922 inclus, on s'aperçoit que le dit pourcentage a été de 59.95 p.c., soit en chiffres ronds de 60 p.c.

En ce qui concerne l'année 1921, qui a été, nous a-t-on dit, un véritable désastre pour les compagnies d'assurance, le pourcentage a été de 100.85 p.c. En 1916, il avait été de 132.06 p.c.

Mais un seul chiffre, je crois, est à retenir: c'est celui de 60 p.c., donnant la moyenne des quatorze dernières années.

Or, les compagnies d'assurance, bien mieux organisées que les fermiers ne le sont eux-mêmes, nous ont attiré, l'année dernière, dans une sorte de guet-apens, où, bien innocemment du reste, nous nous sommes laissés prendre.

Le guet-apens a consisté en ceci: Les compagnies d'assurance, après avoir bien crié sur tous les toits (surtout les toits gouvernementaux) qu'elles avaient mangé gros, très gros d'argent en 1921, se sont entendues pour diviser le territoire de la Saskatchewan en trois districts:

1. — Le district No. 1, qui comprend les régions où il grêle souvent;

2. — Le district No. 2, là où il grêle un peu;

3. — Le district No. 3, là où il ne grêle pas.

Le district No. 1 a subi une augmentation de 40 p.c. Le district No. 2 a subi une augmentation de 20 p.c. Le district No. 3 profite d'une diminution de prime de 10 p.c. Ce qui donne une augmentation théorique de 25 p.c. Je dis théorique parce qu'en fait, elle est de 30 p.c., le district No. 3 ne fournissant, bon an mal an, qu'un nombre très faible d'assurés, alors que dans les districts Nos. 1 et 2, la presque totalité des fermiers font assurer leur récolte.

Or, si nous revenons au rapport de l'inspecteur du gouvernement, nous trouvons que, durant les quatorze dernières années, les compagnies d'assurance ont reçu pour payer leurs dépenses, dividendes et augmenter leurs fonds de réserve, 40 p.c. du montant des primes perçues.

En 1922, elles nous ont annoncé, en grognant, que ce n'était pas assez et qu'elles allaient fixer un nouveau taux qui serait alors un taux de garantie, c'est-à-dire qu'il serait tellement élevé que jamais le montant des pertes à payer ne pourrait dépasser le montant des primes perçues.

C'est alors que le taux des primes fut augmenté de 30 p.c.

Contre la division de la province en districts, ce qui me paraît très logique, je ne proteste en aucune façon. Mais je proteste contre l'augmentation moyenne de 30 p.c. qui est grotesque et abusive;

Je proteste contre la prime de 15 p.c. payée aux agents et qui est trois fois trop élevée;

Je proteste contre le principe du taux de garanti qui enlève tout risque aux compagnies d'assurance.

Je m'arrêterai de protester contre ce dernier point lorsqu'on aura donné aussi au fermier un taux de garantie, c'est-à-dire quand on lui aura assuré pour son blé un prix tel qu'il ne pourra, **quoi qu'il arrive**, y manger d'argent.

Je désirerais, en passant, ajouter ceci, à seule fin d'édifier définitivement le lecteur sur ce que je viens d'écrire:

En ce qui concerne la "Saskatchewan Municipal Hail Assurance Association," la prime perçue pour 1921 a été les 5-6 de la prime perçue par les compagnies privées. En 1922 elle a été des 2-5 seulement. C'est-à-dire, pour mieux me faire comprendre, qu'en 1921, là où la "Saskatchewan Municipal Hail Assurance Association" demandait 5 piastres, les compagnies en demandaient 6, et qu'en 1922, là où la "Saskatchewan Municipal Hail Assurance Association" faisait payer 2 piastres, les compagnies privées en ont fait payer 5. Si cela ne suffit pas au fermier pour lui faire apercevoir qu'il est effrontément abusé par les compagnies d'assurance, c'est qu'il mérite de subir effectivement le sort que les dites compagnies lui font.

G. BOUFFARD.
Willow Bunch, Sask.

:*:

La voix d'un patriote

Il est réconfortant de constater le réveil et l'activité qui se déploient pour la défense des droits du français dans nos provinces de l'Ouest, grâce au zèle admirable de nos bons journaux, qui stimulent le patriotisme et la fierté nationale chez les nôtres. Bravo! les amis; ne perdons pas de vue la valeur de notre sainte cause; défendons-la avec fidélité et avec vaillance. Que cette guerre acharnée que l'on fait à notre vie française et à notre foi catholique ne soit pas pour nous un objet de frayeur et un sujet de défaillance; mais croyons plutôt à notre survivance, en nous rappelant qu'il n'y a pas de guerre sans combat. Dieu veille avec amour sur le sort des persécutés, et c'est plutôt un signe de prédilection que nous passions par les épreuves même les plus sensibles. Nous devons toutefois ne pas oublier le proverbe: Aide-toi, le ciel t'aidera.

Certes ce n'est pas un si grand mal que, dans notre pays de l'Ouest, nous vivions un peu l'histoire de nos luttes de jadis sur les bords du Saint-Laurent, où nos pères se sont illustrés dans la défense et le triomphe de leurs droits. Cela aura l'effet de réchauffer notre atmosphère nationale et de développer sur nos plaines l'idéal canadien. Nos petits-fils se souviendront de notre patriotisme et de nos efforts pour la *conservation de nos traditions*. De même que nos pères ont pu triompher de l'anglicisme, de leur temps, nous marcherons, nous aussi, sûrement *vers la victoire si nous savons* nous unir dans un même désir et dans une ferme volonté de vivre.

Gardons-nous tout d'abord de diminuer notre importance comme nationalité distincte. Ne craignons pas de nous montrer au grand jour, en envahissant le pays des doux échos *de notre verbe français, affirmant* que nous sommes ici chez nous et que nous avons des droits égaux *à ceux de l'Anglais, comme en toute* autre partie du Dominion.

Bien que nous sachions ne pas être toujours compris, n'ayons pas honte de faire connaître notre nationalité, en nous adressant tout d'abord en notre langue dans les magasins, les bureaux, ainsi que dans nos correspondances pour affaires. Rappelons-nous que c'est par l'aide spontanée d'un chacun, par nos efforts pour accentuer l'importance du français dans le pays que nous obtiendrons le respect de ses droits et que nous sauverons notre cause si grande et si belle. Rallions-nous dans nos sentiments de fierté nationale, alimentés par la beauté de notre parler français et les honneurs qui lui sont accordés, par les pages de notre glorieuse histoire, par le souvenir de nos vertueux pères qui nous ont tracé le chemin du bonheur, par l'exemple de leurs vertus dans les charmes et les douceurs de notre vie canadienne.

Certes, c'est un noble sujet de gloire de combattre vaillamment un ennemi déclaré de notre idéal et de nos droits nationaux. Ce qui est pénible et humiliant, c'est de rencontrer en plein milieu canadien un second ennemi plus dangereux que le premier, un microbe malfaisant qui empoisonne notre système national. Ce sont ces Canadiens sans fierté, ces lâcheurs qui se livrent comme de faibles victimes à nos persécuteurs, qui assombrissent nos espoirs de succès pour donner à nos francophobes l'illusion de la victoire, en trahissant leur langue maternelle et parlant entre eux la langue de nos adversaires dans les hôtels, sur la rue ou dans une place publique quelconque. Je suppose que ces pauvres disgraciés du sentiment national croient se donner de l'importance et paraître plus ou moins intéressants, en faisant entendre leur anglais quand ils devraient se faire un honneur de montrer plus de grandeur d'esprit, agissant non pas comme des "froussards" et des alliés de nos francophobes, mais plutôt *comme de fiers et bons Canadiens.*

Pensez donc un peu aux conséquences de vos actes, en abdiquant comme vous le faites les droits de la langue ancestrale, alors que vous provoquez le mépris *même* de ceux qui lui font la guerre comme de vos compatriotes. Vous leur apparaissez comme de pauvres vaincus, sans amour et sans fierté de votre beau titre de Canadiens français, et indifférents à l'égard de ses droits et des nobles aspirations de la race. Vous les portez ainsi à redoubler d'efforts en ranimant leur espoir de nous assimiler.

Ne savez-vous pas que vous faites oeuvre d'antichrétiens, comme d'antipatriotes, en vous soumettant à ces esprits malins qui persécutent votre langue parce qu'elle est la sauvegarde de votre foi et l'âme d'une race chrétienne, objets de leur haine et de leur bochisme inspiré par le génie du mal, qui sait bien l'oeuvre de réformation morale qu'est destinée à accomplir dans l'avenir cette race française de notre continent, envahi par cette atmosphère de matérialisme dans laquelle agonise notre civilisation.

Allons, mes chers amis, il ne faut pas rester insouciants en face de l'ennemi et se laisser incliner vers l'anglicisme. Rappelons-nous plutôt ce devoir sacré qui nous incombe d'accomplir les voeux et de continuer l'oeuvre de nos ancêtres qui ont fondé notre beau pays par tant d'héroïsme et de vertu.

Pouvons-nous évoquer sans un pieux sentiment de patriotisme et de dévouement pour notre belle cause le souvenir de nos martyrs qui ont versé leur sang pour promouvoir la vraie civilisation et jeté sur la terre canadienne une semence de bénédictions pour notre race? Pouvons-nous oublier ces sublimes *paroles* que prononçait une sainte femme, fondatrice d'une communauté religieuse au début de la colonie, et qui contribua pour une large part à auréoler le nom canadien de nos vertus nationales? Le *25 novembre 1657*, dans une étable qui rappelait celle de Bethléem et qui témoigne bien éloquemment que les grandes oeuvres naissent dans l'humilité et la souffrance, Marguerite Bourgeoys, par une inspiration divine, ouvre sa première classe et se livre à sa mission privilégiée d'éducatrice de la jeunesse. Ce fut le premier couvent de la congrégation de Notre-Dame. Ces enfants qu'elle installe sur les bancs rustiques de son école furent vos ancêtres. Elle le sait, *elle travaille* pour les générations futures; elle travaille pour nous. Or elle disait en formant l'intelligence et le coeur de ses petits: "Je façonne l'âme d'une race que je veux noble et grande".

N'est-ce pas pour nous tous, Canadiens français, un devoir aussi agréable qu'honorable de réaliser ce sublime idéal, en favorisant dans nos familles le culte de nos traditions, en léguant à nos enfants, ce que l'ont fait pour nous nos pères, le précieux héritage de notre belle et glorieuse langue française, de notre divine et douce religion catholique, de manière que s'accomplisse cette prophétie que faisait l'héroïque fondateur de Québec, Samuel de Champlain: "Ce rameau de France que j'ai planté avec tant de peine ne périra pas. Ceux qui viendront après nous connaîtront la lutte et les obstacles; mais il y aura en Amérique une France rajeunie et florissante, féconde en oeuvres de chrétienté et de bonheur".

Donc, mes chers compatriotes, dignes fils de nos braves et vertueux pères, nous serons pour ce rameau de France des éléments de vie et de salut, puisqu'il doit produire sur notre sol et pour la civilisation des fruits de bénédictions et de paix.

Georges MORIN, Laflèche, Sask.

:*:

Mort de l'ex-reine du Monténégro

Antibes, France. — Miléna, ancienne reine du Monténégro, est décédée.

Elle a succombé une heure après que sa fille, la reine Hélène d'Italie eût quitté Antibes pour retourner à Rome par train spécial. La reine était rendue à Gênes quand elle apprit la mort de sa mère, au chevet de laquelle elle avait passé deux jours.

L'ancienne reine Milena était âgée de 76 ans. Elle souffrait de néphrite chronique depuis quelque temps.

Le grand-duc Nicolas, le grand-duc Pierre et plusieurs membres de la famille royale étaient auprès de la mourante. En apprenant le décès de sa mère, la reine d'Italie est retournée immédiatement à Antibes.

L'ancienne reine Mirena est morte deux ans après le décès de son mari, le roi Nicolas, qui mourut le 2 mars 1921, à Antibes, où la famille avait élu domicile après l'abdication du souverain, en 1918.

Quatre des sept filles de la reine Milena ont fait des mariages remarquables. La princesse Hélène devint reine d'Italie. La princesse Zorka, l'aînée, épousa Pierre Karageorgevitch, le défunt roi de Serbie. La princesse Militza et la princesse Anastasie se marièrent respectivement au grand-duc Pierre, de Russie, et au duc de Leuchtenberg.

EN FAMILLE

LA VIE INTENSE

Il pleut!... Il pleut!... L'onde légère, qui tout à l'heure glissait si doucement sur l'asphalte du boulevard, lorsque Mme et Mlle Corbeiller sortaient de chez Albertine, la modiste renommée, se mue en averse rageuse, qui crépite sur les trottoirs, gouillonne dans les ruisseaux, tambourine sur la soie tendue des parapluies... de tout petits parapluies, au gros manche de bois naturel, au bout rond, et si court qu'on le dirait escamoté, le parapluie-bibelot, le dernier cri du jour!...

Avec l'averse, accourt le vent, son compère. Une brusque rafale fait claquer les jupes et tanguer les parapluies, dérange les ondulations savantes de la coiffure de Madame, éploie lamentablement l'aigrette ébouriffée de son petit chapeau, tandis qu'un lourd camion-automobile éclabousse, de mouchetures jaunes, les fins souliers et les bas de soie gris-perle de Mademoiselle.

Mme Corbeiller hèle un taxi. Archibondé, il file, goguenard, sous la pluie diluvienne.

De tous côtés, les piétons, pris de panique, courent vers le même but, dans une amusante galopade.

Mme et Mlle Corbeiller, sous la tempête déchaînée, prennent aussi le pas de course, suivent le troupeau humain, tels d'honnêtes moutons de Panurge, et s'engouffrent à sa suite, dans la bouche du plus proche Métro.

* * *

— Alice, gémit Mme Corbeiller, je suis éreintée... fourbue... trempée. Je vais prendre la grippe ou quelque bonne pneumonie... Mais aussi, quelle vie tu me fais mener, quelle vie!...

Sur le quai du Métro, après la dégringolade des escaliers, parmi la foule des malheureux échappés au déluge, Mme Corbeiller, le chapeau de travers, l'aigrette pendante, le manteau ruisselant, vient de s'affaler sur un banc, haletante, congestionnée, n'en pouvant plus.

— Quelle vie! répète-t-elle, quelle vie!... Alice, je suis à demi morte!

Indifférente aux doléances maternelles, Alice, qui ne dit mot, rétablit, devant sa glace de poche, le désordre de sa coiffure et se poudrerize le visage d'une main légère.

Mais, à droite de Mme Corbeiller, une dame s'est retournée, une dame aux jolis bandeaux argentés, fine et distinguée, malgré l'extrême simplicité de sa mise. Un nom a jailli de ses lèvres:

— Gabrielle Corbeiller!...

La mère d'Alice pousse un cri de surprise:

— Madeleine Perrault!....

— Quelle heureuse rencontre! Il y a bien quinze ou vingt ans qu'on ne s'est pas vues...

— Autant dire un siècle! Voilà ce que c'est ma pauvre Madeleine, que d'aller s'enterrer en province... Je ne savais même plus où tu habitais.. Deux amis d'enfance, comme nous! Tu as enfin décidé ton loup-garou de marin à chercher et à trouver une situation à Paris, puisque te voilà!...

— Pas du tout!... Mon mari est toujours notaire à Yssingeaux, dans la Haute-Loire. Je ne suis à Paris qu'en passant, pour quatre ou cinq jours.

— Quel dommage! C'eût été si bon de se retrouver!... Sais-tu que tu n'as pas trop vieilli? A part tes cheveux gris, tu es presque la même. Et quel air de santé!... Tu as un teint superbe!...

— La vie de province, tu sais!... La vie calme et réglée!....Le bon air des montagnes!... Quant à toi, Gabrielle, tu as gardé ta silhouette de jeune fille!

— Parce que je suis habillée à la dernière mode, et coiffée et chaussée comme une femme de 25 ans. Mais je me sens bien lasse et bien vieillie, je t'assure. Je te présente ma fille, Alice....

— Ta fille aînée?...

— Ma fille unique!...Alors tu devines?... Quand on a une grande fille de 20 ans, bonne à marier, impossible de se cloîtrer au logis. Figure-toi que cette enfant-là me fait mener, depuis deux ans, une vie terrible, à laquelle les tempéraments les plus robustes ne résisteraient pas.

— C'est la vie de Paris, la vie intense!... déclare Alice, en saluant, avec un peu de hauteur, cette provinciale arriérée qui est, paraît-il, l'amie d'enfance de sa mère.

— Une vie de fièvre, riposte Mme Corbeiller, une vie trépidante, qui me tue!... Si je te disais, ma pauvre Madeleine, le nombre des bals, des dîners, des thés dansants ou non dansants, des matinées artistiques ou des soirées littéraires et théâtrales où cette petite m'a entraînée cet hiver, sous le prétexte de trouver un mari!... Si je t'énumérais nos courses dans les magasins, dans les musées, les expositions, les salles de conférences ou les terrains de sport, et les essayages, et les visites... tu en pâlirais d'horreur!

— Je ne pâlirais point, Gabrielle, répond avec calme Madeleine Perrault. Je te conseillerais simplement d'arrêter ce tourbillon...

— Alice l'aime!.... soupire Mme Corbeiller. Et moi-même, qui crie dans l'engrenage où je serai broyée un jour, je ne saurais plus me passer de ce mouvement perpétuel, de cette action intense....

— Ce n'est pas de l'action, Gabrielle, c'est de l'agitation!

— Peut-être!.... Mais on en vient à préférer cette agitation, si mauvaise pour la santé, à l'existence terne, plate et morose de la somnolente province. Nous, Parisiens, nous voulons vivre!

— Intensément vivre, renchérit Alice.

Mme Perrault s'est redressée, une flamme dans les yeux.

— Eh bien! fait-elle, dans ma somnolente province, j'ai la prétention de connaître mieux que toi, Gabrielle, la vraie vie agissante, ardente et profonde...

Très amusée, la lèvre dédaigneuse, l'oeil ironique, Alice regarde avec attention cette provinciale déchaînée qui va révéler quelle sorte de vie intense on peut mener à Yssingeaux.

— Je vais seulement vous donner le programme de mes prochaines semaines, annonce Mme Perrault. Vous jugerez!

— Voyons ce programme? demande Alice, curieuse.

Alors, l'amie de province a dit de sa voix douce, où tremblait un *accent de joyeuse fierté;*

— J'ai sept enfants. Je suis venue à Paris pour accompagner ma troisième fille, qui entrera, après-demain, au noviciat des Filles de la Charité. Le 5 mars, un de mes fils, soldat au Maroc, et blessé ces temps derniers dans une embuscade, doit s'embarquer pour la France, où il passera chez nous son congé de convalescence. Ma fille aînée, mariée en 1920, va me rendre grand'mère, pour la seconde fois, au début du mois prochain. Nous fiancerons sa soeur cadette, le jour de la Saint-Joseph...Enfin, j'achève le trousseau de mon benjamin, un pauvre petit garçon de 9 ans, qui n'a jamais quitté sa maman et qui devra rejoindre ses frères au collège, après les vacances de Pâques...De nous deux, Gabrielle, quelle est celle qui mène la vie la plus intense?....

Alice, qui n'a jamais entendu de choses pareilles, regarde Mme Perrault avec des yeux écarquillés.

Mme Corbeiller baisse la tête.

Son amie d'enfance continue à voix plus basse, comme se parlant à *elle-même:*

— A mon foyer provincial, entre mon mari et mes sept enfants, n'ai-je pas éprouvé tous les sentiments de l'âme, toutes les émotions du coeur?... J'ai connu et je connaîtrai encore tant de peines et de travaux, tant d'inquiétudes et d'espérances, tant de douleurs et tant de joies!... Voilà ce que j'appelle: vivre!

JEAN VEZERE

Un temps pour tout

Quand vous étiez petite fille,
Gaie, alerte, vive et gentille,
Vos amusements les plus doux
Etaient vos bonbons, vos joujoux;
Vous étiez sans cesse occupée
A dorloter votre poupée;
Et quelles larmes vous versiez
Quand par malheur vous la cassiez!
Alors c'était un vrai déluge
Aux bras de maman... le refuge.—
Tous les enfants ont même goût...
Il est, Madame, un temps pour tout.—

Puis vous devenez jeune fille;
La robe longue vous habille;
La coquetterie, à grands pas,
Révèle vos naissants appas. —
Un cousin, pendant ses vacances,
Vous fait la cour. — Viennent les
danses,
Le premier bal; vous soupirez
Sans savoir qui vous aimerez;
Le coeur va, vient, et bat de l'aile,
Palpitant, mais bien peu fidèle,
Allant toujours sans savoir où...
Il est, Madame, un temps pour tout.—

Enfin vous êtes demoiselle;
Et vers l'hymen qui vous appelle
Vous marchez d'un pas incertain;
Et vous accordez votre main
Suivant la dot ou le mérite
(Entre les deux le coeur hésite). —
On vous habille tout en blanc
Et vous allez, mais en tremblant,
Répondre: Oui. — Mairie, Eglise,
Restaurant, coupé de remise...
Il est joué votre va-tout...
Il est, Madame, un temps pour tout.—

Alors, vous voilà jeune mère;
Et c'est l'enfant, douce chimère
Qui rend votre front si joyeux;
Pour lui seul vous avez des yeux;
Vous le suivez avec ivresse,
L'entourant de soins, de tendresse.
Il bégaie, il marche, il grandit;
Vous admirez tout ce qu'il dit
(L'amour maternel est immense).
C'est votre Dieu, votre existence;
A son chevet toujours debout...,
Il est, Madame, un temps pour tout.—

Mais que vois-je! — Déjà grand'-
mère?...
Et cependant la joie éclaire
Votre visage un peu fané,
Car un petit enfant est né.
Revivant en votre famille,
Vous êtes enfant, jeune fille,
Mariée, — et maman deux fois.
Vos enfants sont votre "Autrefois."
Sur votre livre de prières
Vous baissez vos paupières;
Soyez heureuse jusqu'au bout...
Il est, Madame, un temps pour tout.—

GEORGES GARAY.

—:*:—

Jeannette a sept ans. Son oncle lui fait, en plaisantant, le reproche d'être souvent désagréable:

— Si tu continues ainsi, ma petite Jeannette, lui dit-il, je me verrai obligé de faire mettre dans les journaux que tu es une méchante petite fille.

Alors, Jeannette:

— Oh! bien, je ne lis pas les journaux.

EVANGILE

Le Saint Jour de Pâques

(S. Marc, XVI).

En ce temps-là, Marie Madeleine, Marie mère de Jacques et Salomé, achetèrent des parfums pour aller embaumer Jésus. Et le premier jour de la semaine, étant partis de grand matin, elles arrivèrent au sépulcre au lever du soleil. Cependant elles se disaient entre elles: Qui nous ôtera la pierre *qui ferme* l'entrée du sépulcre?. Mais, en y regardant, elles s'aperçurent que cette pierre, qui était fort grande, avait été ôtée. Puis dans le sépulcre, elles virent un jeune homme assis au côté droit, vêtu d'une robe blanche, et elles en furent effrayées. Mais l'Ange leur dit: Ne craignez point; vous cherchez Jésus de Nazareth qui a été crucifié; il est ressuscité; il n'est *point ici*: voici le lieu où on l'avait déposé. Allez dire à ses disciples et à Pierre *qu'il* vous précède en Galilée: c'est là que vous le verrez, comme il vous l'a dit lui-même.

Les bienfaits du Soleil

La lumière solaire ou, plus simplement, le soleil exerce sur nous la plus radieuse influence. Il chasse la mauvaise humeur, et c'est un stimulant magique tant pour le physique que pour le moral. C'est l'ennemi le plus redoutable des maladies appelées contagieuses, et peut-être avons-nous besoin de son aide contre la tuberculose plus encore que contre tout autre mal. On utilise, de préférence à tous les autres traitements, les rayons directs du soleil pour soigner certaines formes de tuberculose. Tous les jours on expose à découvert une partie du corps entier jusqu'à ce que le corps entier ait été touché par ces merveilleux guérisseurs. Le soleil est un exterminateur efficace des germes. Ceux-ci vivent de préférence à l'humidité, et la sécheresse les tue. Le germe de la tuberculose est recouvert d'un enduit qui ressemble à de la cire, et cela l'empêche de sécher aussi rapidement que les autres agents d'infection. Il vit donc plus longtemps et est plus dangereux que les autres. Les rayons solaires sont un bienfait très précieux pour le patient, pour les personnes qui l'entourent, pour la chambre du patient et son contenu. Cette chambre devrait faire face au sud; ses fenêtres devraient être grandes et non obstruées par des persiennes, des vignes ou des arbres. On devrait exposer fréquemment les meubles au plein air et au soleil, et les murs et les planchers devraient baigner, autant que possible, dans les rayons solaires. Si c'est bon pour un malade, c'est encore meilleur pour nous tous.

—:*:—

RECETTES

Biscuits au lait sur

2 tasses de farine; 1 1-2 cuillerée à thé de poudre magique, 1-2 cuillerée à thé de sel; 1 tasse de lait sur; 2 cuillerées à table de beurre. Sassez la farine, la poudre et le sel ensemble, et coupez le beurre. Dissolvez le soda dans le lait et ajoutez-le dans la farine. Roulez gentiment à peu près 3-4 de pouce d'épais. Coupez et faites cuire dans un four chaud.

Servez ces biscuits chauds. Cette recette donne 8 gros biscuits.

Salade aux patates

Lavez, pelez et faites cuire six grosses patates. Lorsqu'elles sont cuites, enlevez l'eau, ajoutez le sel, le beurre et la crème. Mettez-les en crème. Ajoutez 2 oignons hachés fins et de la mayonnaise douce. Emiettez deux blancs d'oeufs cuits durs et saupoudrez la salade. Garnissez de persil.

Salade aux ananas

Faites un nid de feuilles de laitue, *pour chaque personne.* Sur chacun, mettez une tranche d'ananas, un morceau de mayonnaise très douce et couvrez cette salade avec du fromage doux rapé.

Pouding au caramel

Prenez 1 pinte de lait, 1 tasse de cassonnade, 2 cuillerées à table de fécule de maïs (corn starch), 1 pincée de sel, 1 oeuf, 1 petit morceau de beurre, de l'essence à la vanille.

Mettez dans une poêle le beurre et la cassonnade et laissez prendre une belle couleur. Dans une autre casserole, faites chauffer le lait et quand il sera chaud, ajoutez-y la fécule de maïs délayée dans un peu de lait froid. Ajoutez le sucre brun et l'oeuf. Faite cuire de bonne épaisseur, puis laissez refroidir. Servez avec de la crème.

—:*:—

PETITS CONSEILS

Comment conserver les seaux

Pour empêcher les seaux et les cuves de se défaire quand on ne s'en *sert pas, passer une couche de glycérine dessus.*

Soin à donner aux toiles

Les nappes et les serviettes de table ne doivent jamais être empesées. Si elles sont très humides et que l'on se serve d'un fer très chaud, les dessins ressortiront très bien après le repassage et la toile sera suffisamment raide pour avoir très belle apparence.

Pour dégager de la crème glacée ou de la gelée des moules

Plier un linge chaud autour du moule et la gelée ou la crème s'enlève facilement.

Le Coin des Enfants

Les deux neveux

Un riche Américain avait deux neveux pauvres: Bertie et Laury. Bertie, qui demeurait tout près de la villa de son oncle, lui faisait de fréquentes visites, l'accablant d'attentions et de compliments. Laury, qui habitait assez loin et travaillait beaucoup pour nourrir sa famille, ne pouvait venir que rarement. Il était respectueux et affectueux avec le millionnaire, mais ne le flattait pas. L'oncle observait la conduite des deux hommes à son égard, mais ne faisait jamais de réflexions. Il tomba malade et, se sentant près de sa fin, fit venir son notaire et lui remit une enveloppe sur laquelle était écrit: "A ouvrir tout de suite après ma mort." Peu après, il expirait. On suivit sa volonté; on ouvrit le testament, qui était ainsi conçu: "Je laisse ma villa et tout ce qu'elle con*tient a partager également* entre mes deux neveux, à condition que tous deux soient présents à mon enterrement, qui doit avoir lieu juste quarante-huit heures après ma mort. S'il ne s'en trouve qu'un, celui-là aura à lui seul la villa et tout ce qu'elle contient, sauf ma carabine, que je lègue en souvenir à l'autre." Bertie, qui n'avait pas quitté son oncle pendant sa maladie, était tout prévenu; mais il n'en était pas de même de Laury. Le notaire lui adressa une dépêche, qu'il chargea un domestique d'aller porter au télégraphe. Mais Bertie, prenant un chemin de traverse, se trouva sur le passage du domestique, qu'il réussit à corrompre en lui offrant une grosse somme d'argent, pour qu'il n'envoyât la dépêche que le lendemain. Laury, naturellement, arriva trop tard et ne reçut que la carabine. Bertie prit possession de la villa; il pensait trouver beaucoup d'argent dans quelque meuble, mais il n'y avait pas un centime. Cependant Laury, rentré chez lui, accrocha la carabine à un clou; le clou céda et la carabine tomba lourdement à terre; la crosse s'ouvrit subitement en deux, laissant échapper des liasses de valeurs et un billet portant ces mots: "Si Laury n'est pas présent à mon enterrement, c'est que son cousin l'en aura empêché. Alors je laisse à Laury tout seul ma carabine et son contenu." Le contenu s'élevait à plus de deux millions. On devine la rage de Bertie, qui fut ainsi justement puni de sa cupidité. L'affection de Laury pour son oncle, aussi sincère que discrète, obtenait sa récompense.

—:*:—

A propos de singes

Aux Indes, dans la région de Ma*dras, il y a une quantité* considérable de singes.

Entre les deux stations de che*min de fer de Niddiomida* et de [illegible]rebullz se trouve un temple païen qu'ils ont pris pour lieu de réunion, et l'occupation principale de ces animaux est de s'amuser à détruire la ligne du chemin de fer Ils se partagent en deux bandes, se placent systématiquement, la moitié d'un côté du chemin de fer la moitié de l'autre, et ils se mettent à retirer la terre des deux côtés des rails.

Ils restent à faire ce travail jusqu'au moment où passe le train. alors ils se retirent *prudemment* de côté et recommencent leur travail de démolition dès que le train a passé.

Un jour, comme la locomotive approchait, les *singes* s'éloignèrent comme à l'ordinaire, mais il y en eut un qui voulut rester sur la ligne. Lorsque la machine fut tout à fait près, cinq ou six des singes voyant son danger s'avancèrent en courant et le saisirent, qui par la *queue, qui par les jambes, et parvin*rent ainsi à le tirer hors du danger.

Un Européen avait capturé un de ces singes tout jeune et l'avait très bien apprivoisé, mais le petit animal *lui jouait toutes sortes* de tours.

Il aimait énormément les oeufs et en volait chaque fois qu'il pouvait.

Son maître s'en étant aperçu, avait pris l'habitude de l'attacher quand il était obligé de s'absenter et de laisser le singe seul à la maison, mais il s'arrangeait toujours pour ouvrir les anneaux de sa chaîne et il courait droit au poulailler. Il chassait les poules et avalait tous les oeufs qu'il trouvait, après les avoir habilement cassés.

Le *maître tenta alors de l'attacher* avec une forte corde, mais il venait à bout de défaire les noeuds les plus serrés.

Parfois, lorsqu'il était ainsi attaché, il prenait un morceau de pain destiné à sa nourriture dans une de ses mains, et le tendait avec des mines si engageantes aux petits poulets et aux petits canards, que ceux-ci se laissaient tenter, mais dès qu'ils étaient tout près, le fourbe les saisissait avec son autre main et les dévorait.

Il aimait aussi beaucoup le lait; on le vit plusieurs fois en saisir un pot tout plein qu'il emportait pour le boire en cachette, il tenait le pot avec la plus grande adresse et sans répandre une seule goutte de lait. Quant à la crème, il en était tellement friand, qu'on ne pouvait en laisser à sa portée sous peine de la voir disparaître instantanément; après quoi, l'animal allait et venait autour du récipient vide, affectant un air de profonde indifférence.

—:*:—

Un enfant qui a de la chance

Il y a un mois, un palais s'écroula à Carditto, près de Naples, enfouissant sous ses décombres vingt-deux personnes.

Les travaux de sauvetage permirent de retirer quelques victimes, les unes blessées, les autres mortes.

Après huit jours de ce travail, on vient de découvrir vivante une en*fant de huit ans qui avait été* protégée par un pan de mur et qui, dans une armoire, qui l'avait aussi empêchée d'être écrasée, trouva pendant ce temps des provisions.

—:*:—

Le mort vivant

Il ne se passe point de dimanche sans qu'un monument élevé à la mémoire des enfants morts pour la patrie, ne soit inauguré en quelque coin de la France.

Tout récemment une cérémonie semblable avait lieu dans une ville de l'Ouest. Les discours venaient de prendre fin, le voile recouvrant le monument était retiré, lorsque, soudain, un cri de protestation se fit entendre.

Quelqu'un venait de lire, gravés dans la pierre consacrée, *ses nom et* prénom parmi ceux des soldats tombés au champ d'honneur.

Ce mort vivant réclama énergiquement, demandant que son nom soit effacé de la pierre du monument.

Le Conseil municipal se réunit d'urgence pour délibérer. Mais il fallut bien convenir que si une inscription pouvait être facilement ajoutée sur un monument de pierre, il était difficile de l'effacer sans dommage; d'autre part, les monuments de ce genre sont chers et il *ne pouvait guère être question d'en* commander un autre au marbrier.

On prit donc le parti de laisser provisoirement les choses en l'état, abandonnant l'infortuné plaignant à sa triste situation.

—:*:—

Le Bienheureux Grignion de Montfort

Le grand apôtre de la Vendée, l'ardent propagateur de la dévotion à la Vierge Marie, le fondateur de trois instituts religieux des plus florissants, établis au Canada, Louis Grignion de Montfort est encore peu connu dans notre pays. Ses vertus et ses oeuvres méritent cependant d'être proposées à l'admiration des *fidèles,* c'est pourquoi, l'un de ses fils en religion, le F... de la Congrégation des Frères de Saint Gabriel, vient d'écrire une plaquette qui résume en quelques pages pleines la belle vie du Bienheureux. L'Oeuvre des Tracts a édité dans sa collection à 10 sous cette brochure qui devrait aller édifier tous nos foyers canadiens. (Le cent $6.00; le mille, $50). S'adresser à: l'Oeuvre des Tracts. 1300, rue Bordeaux, Montréal.

Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

GRAVELBOURG, Sask.

Il nous fait plaisir de rapporter que notre constable, M. J. E. Sabourin, qui s'est fracturé une jambe le 2 février dernier en faisant sa ronde de garde, près de l'église, sera en état de se lever bientot; nous faisons des voeux pour que son rétablissement soit parfait et qu'il puisse bientôt vaquer à ses occupations; pendant ce temps il a été remplacé par M. J. F. Brillon..

— M. Eloi Beaudry, qui était allé travailler à Marcelin, est revenu la semaine dernière.

— MM. E. Picard et N. Lambert sont partis pour Rochester dans l'intérêt de leur santé; nous leur souhaitons un prompt retour parmi nous et bonne santé pour longtemps.

— M. S. McGee, notre populaire gérant de la Banque de Toronto, à Gravelbourg depuis plusieurs années, est parti avec sa famille, pour aller demeurer à Swan River, Man., où il est transféré. De nombreux amis sont allés les saluer à la gare et les assurer que leur souvenir vivra longtemps dans l'estime de tous ceux qui les ont connus. Ce départ sera regretté par beaucoup et surtout ceux qui les ont intimement connus soit en affaires, soit dans la vie sociale. Nous leur souhaitons bonne chance dans leur nouvelle demeure.

— M. et Mme Philéas Guertin sont revenus d'un voyage dans l'Est et sont enchantés de leur promenade.

— M. et Mme Emile Dorais et leurs fils sont aussi revenus enthousiasmés de leur visite dans la vieille province.

— M. Lucien Lambert, fils de Philippe, après avoir été gravement malade pendant plusieurs jours, est maintenant en bonne voie de guérison. Nous formons des voeux pour que son rétablissement soit complet et qu'il reprenne bientôt ses études au collège.

— Il y a encore beaucoup de personnes malades de la grippe, mais il est heureux de constater qu'elle ne se montre pas trop maligne; cependant les absences sont nombreuses chez la gent écolière.

— M. et Mme G. Fréchette nous ont quittés mardi matin pour Québec; nous leur souhaitons toute la chance possible et les assurons que leur départ sera regretté par tous, puisqu'à Gravelbourg ils ne comptent que des amis.

— Le modernisme américain ne s'introduit pas aussi vite à Gravelbourg que quelques-uns seraient portés à le croire; qu'on écoute la cloche de l'église sonnant pour les baptêmes et on en sera convaincu. Il n'est question que des baptêmes dans ce que nous venons de dire, car à part cela, nos gens sont très habiles à copier nos voisins du sud; si vous en doutez, examinez les genres de modes qu'on exhibe sur la rue et dont les journaux sont remplis.

— On dirait que le printemps veut à tout prix prendre la place de l'hiver, mais qu'il ait la gracieuseté de ne pas nous causer de surprises trop grandes plus tard; qu'il se hâte lentement.

— A juger par le grand nombre d'autos qui circulent, on peut croire que les chemins de la campagne sont maintenant passables.

— MM. F. Lebrun et Victor Larivière sont partis pour la Californie, afin de voir sur place les chances de s'y établir et y amener ensuite leurs familles.

— M. et Mme D. Lamothe ont eu la douleur de perdre leur dernier enfant âgé de vingt mois; toute la paroisse s'associe à eux dans leur perte et leur présente de sincères sympathies.

— M. et Mme J. A. Picher, M. et Mme Alfred Beauchesne, M. et Mme H. Boisvert sont partis la semaine dernière pour se rendre à Deloraine, Manitoba, au chevet de M. Joseph Picher, soudainement frappé de paralysie dimanche le 4 mars. Ils ont eu la douleur de le voir expirer mercredi soir le 7, entouré de ses enfants accourus en toute hâte au premier appel. Il était âgé de près de 80 ans; il était le père de M. J. A. Picher et de Mesdames Beauchesne et Boisvert, de Gravelbourg. Que ces familles en deuil veuillent bien recevoir l'expression des sympathies sincères de tous, dans le malheur qui vient de les frapper.

— M. J. P. Daoust est de retour de Régina, où il a passé quelques semaines dans l'intérêt de sa santé et il nous fait plaisir de constater que son état s'est amélioré.

— La Société d'Agriculture de Gravelbourg, à une assemblée tenue ces jours derniers, a décidé de faire une exposition locale qui sera tenue vers les derniers jours de juillet et d'accorder de bons prix dans toutes les classes des animaux, grains ou objets exposés, afin d'encourager les exposants de la classe agricole et autres, et stimuler l'ambition de tous à faire de leur mieux pour l'avancement général du district. Qu'on se le dise et qu'on se prépare pour arriver premier dans les classes de son choix.

— M. Rocheleau, de Saskatoon, est de passage à Gravelbourg pour quelques jours, afin de sonder le terrain pour la fondation d'une société commerciale et trouver des agents locaux pour la vente de parts dans la compagnie qui vient d'être fondée; nous en dirons quelques mots plus tard.

— La séance musicale, qui avait été annoncée, par erreur, pour le dimanche de Pâques, sera donnée le dimanche suivant, qu'on vienne en foule entendre de la bonne musique et du beau chant, ainsi qu'une petite opérette, qui fera diversion en vous faisant rire franchement.

— M. le Curé Maillard est allé en voyage à Régina, pour affaires.

— M. l'abbé Gravel est parti, il y a quelques jours, pour aller prendre son poste de Missionnaire colonisateur pour le sud de notre province; il aura son domicile à Montréal avec bureau au No. 172, rue St-Antoine.

— M. Nap. Chevrier est revenu ces jours derniers, de Californie, où il a passé l'hiver avec sa famille; il se déclare enchanté de son voyage, et même on dit qu'il a fait de grands projets pour aller y demeurer dans un avenir assez rapproché.

— Notre brigade de pompiers volontaires nous fait des parades d'études en essayant les nouveaux appareils acquis par la ville pour combattre les incendies; un camion automobile a été transformé et équipé avec des extincteurs chimiques et des échelles; puis de nouveaux boyaux ont été achetés, ce qui permet d'être en état de combattre l'élément destructeur, si besoin en est; espérons que nous n'en n'aurons pas besoin.

M. J. Thorson est le chef attitré de notre corps de pompiers et il a un nombre de bons et braves citoyens pour seconder ses efforts et se mettre en état de faire de bon travail au besoin.

CHRONIQUE DU COLLEGE

Séance Humoristique et Discours Patriotiques. — Le 18 mars dernier, les élèves du collège donnaient, à la salle paroissiale, une séance récréative des plus intéressantes et des plus distrayantes. Un auditoire nombreux et sympathique comblait la salle.

A la levée du rideau, l'assistance salua, par une salve d'applaudissements, les "Membres de la Fanfare," qui, ce soir-là, étrennaient un magnifique et élégant costume de corps musical. Qu'ils étaient beaux et sveltes nos petits "Fanfaristes," avec leurs uniformes bleu-d'azur! Ils ont fait l'admiration constante des spectateurs.

A une si chaleureuse ovation, les juvéniles instrumentistes ont répondu par un morceau de musique enlevant, dont l'exécution témoigna hautement de leurs progrès rapides dans l'art musical. Par ses applaudissements, la foule manifesta sa vive satisfaction et son enthousiasme communicatif.

L'auditoire assista ensuite à deux comédies dont le succès fut très heureux. Les acteurs, dont plusieurs inauguraient leurs débuts, ont interprété leurs rôles avec naturel et aisance.

La comédie "Gavroche et John Bull," le petit gamin de Paris, aux questions intempestives du visiteur anglais, ont souvent suscité une franche hilarité. Les deux jeunes débutants se sont retirés applaudis de leurs premiers succès.

Dans une jolie déclamation intitulée "La Campagne," M. Fernand Painchaud a révélé de réelles dispositions pour l'art de l'élocution.

Vint ensuite le "Docteur Oscar," comédie d'intrigue en deux actes. Ce fut la pièce de résistance de la soirée. Cette spirituelle comédie fut représentée avec entrain et sagacité.

Les entr'actes se succédèrent agréablement. M. l'abbé L. Lussier, directeur de la fanfare et de la chorale du collège, avait préparé, pour égayer et charmer les auditeurs, des morceaux choisis de chant, entre autres "Le Baiser de la Langue Française... aux Petits de Chez-Nous" (Paroles du R. P. G. Boileau, O.M.I., musique de M. H. de Chatillon), ainsi que "Montagnes Pyrénées." Le public a vivement goûté ces chants et leur prodigua les honneurs d'un rappel.

M. le curé Chs Maillard, dans une vibrante allocution, invita ses paroissiens à soutenir l'oeuvre du Collège Français de la Saskatchewan. Il félicita ardemment les organisateurs de la séance, le R. P. O. Paradis, O.M.I., M. l'abbé L. Lussier, M. l'abbé H. Laplante, etc. Il remercia les MM. Huel et M. Clément qui prêtent si avantageusement leur généreux concours à nos jeunes musiciens. Appréhendant de blesser la modestie de Mme Napoléon Boucher, qui préfère rester dans l'ombre, M. le Curé s'abstint de la féliciter publiquement de la générosité qu'elle ne cesse de manifester au collège. Cette générosité mérite d'être mentionnée et d'être connue du public; notre reconnaissance l'exige. Voilà: Mme N. Boucher, avec le concours de ses filles dévouées, a gratuitement confectionné nos élégants costumes de fanfare. Nous lui disons un sincère et cordial merci.

Des remerciements spéciaux sont aussi adressés à Mlle V. Lemoyne, qui accompagne toujours, avec autant d'art et de talent que de dévouement, nos chants harmonisés au piano.

Le R. P. Jos. Magnan, O.M.I., recteur du collège, résuma, en quelques mots pleins d'éloquence et de conviction, ses impressions de la récente Convention de Prince-Albert. Il rappela les voeux et les résolutions du Congrès. Réclamons l'intégrité de nos droits scolaires, dit-il, et, de nos libertés religieuses et nationales. Gardons aux lèvres de nos enfants les pures et sonores syllabes du verbe des aïeux, de la langue française, la plus belle et la plus riche de toutes. Il invita nos compatriotes à procurer une éducation supérieure et classique à leurs enfants, en dépit de tous les sacrifices. Dans l'enceinte bénie de notre collège français, préparons-nous une élite de lutteurs, artisans de notre survivance, et promoteurs de notre expansion ethnique, à l'honneur de l'Eglise et à la gloire de la Patrie canadienne.

La séance se termina par le chant en choeur de l'hymne national "O Canada." Et la foule se retira satisfaite et joyeuse.

Nos remerciements réitérés et nos voeux de gratitude aux généreux citoyens de Gravelbourg pour leur encouragement tangible à l'occasion de nos séances, et pour leur sympathie croissante à l'oeuvre de notre collège naissant.

Programme de la Séance

1.—Fanfare.
2.—"Gavoche et John Bull." saynète, Joseph Ross et F. X. Lambert.
3.—"Le baiser de la langue française," chorale,
4.—Discours de M. l'abbé Chs Maillard, curé.
5.—Fanfare.
6.—"Docteur Oscar," 1er acte.
7.—Déclamation, "La campagne," M. Fernand Painchaud.
8.—Chant, "Montagnes Pyrénées," Chorale.
9.—"Docteur Oscar," 2ème acte.
10.—Discours du R. P. Jos. Magnan, O.M.I., recteur du collège.
11.—Fanfare, "O Canada."

"Docteur Oscar," personnages Dr. Oscar Morisseau, J. Lafrance, M. Morisseau, son père, A. Lizée, Briquel, serviteur, H. Braconnier, Groslaid, paysan, L. Ayotte. Narcisse, paysan, Fr. Lambert. Jolibois, artiste peintre, H. Levasseur.

SAINT-VICTOR, Sask.

Une grande retraite paroissiale a été prêchée à St-Victor du 7 au 13 mars par le Rév. Père A. Sorel, M.S. Tous les paroissiens se sont fait un devoir de suivre les exercices de cette retraite. Tous les jours, il y a eu messe à 7, 8 et 10 heures; à cette dernière messe, il y avait sermon. Tous les soirs à 7. h. 30, il y avait récitation du chapelet, sermon, et bénédiction du Saint-Sacrement. Les instructions consistaient dans l'explication des commandements de Dieu et de l'Eglise et des sept sacrements. Le Rév. Père Sorel est un théologien profond, il possède une science approfondie du dogme et de la morale chrétienne. Bien que ses instructions durent plus d'une heure chaque fois, il a le talent d'intéresser son auditoire jusqu'à la fin. Il ne fatigue pas; ses explications sont claires, simples et précises, elles sont à la portée de toutes les intelligences. Nos petits enfants mêmes purent le comprendre et le suivre facilement.

Lundi matin, M. le curé chanta la grand'messe à laquelle eut lieu la communion générale de toute la paroisse.

Lundi soir avait lieu la clôture de la retraite. A cette occasion eurent lieu trois réceptions: celle des Dames de Ste-Anne, celle des petits Cadets du Sacré-Coeur et celle de la *Garde d'Honneur du Sacré-Coeur.*

Après le chant du Veni Creator, les dames s'approchèrent de la sainte table et furent admises dans la congrégation des Dames de Sainte-Anne par M. le curé, leur directeur. Toutes ces dames promirent de se montrer dignes filles de Sainte-Anne.

Mme S. Côté lut l'acte de consécration. Après cette première cérémonie, 25 petits garçons de la paroisse s'approchèrent à leur tour de la sainte table pour s'enrôler dans la petite ligue des Cadets du Sacré-Coeur. C'était un spectacle vraiment touchant de voir ces petites âmes innocentes et encore pures se consacrer au divin Coeur de Jésus. Promettez-vous, mes enfants, leur demanda M. le Directeur, d'être fidèles autant que possible à ces trois choses: 1o. Offrir chaque matin votre journée au Sacré-Coeur; 2o. Réciter chaque jour une dizaine de votre chapelet à la Sainte Vierge; 3o. Faire chaque mois, au jour indiqué par le directeur, une communion réparatrice, offerte au Sacré-Coeur pour le consoler des outrages qu'il reçoit dans le sacrement de l'Eucharistie? Ils répondirent tous ensemble à haute voix en levant la main: "Oui, nous le promettons!"

Le directeur bénit alors les insignes et les distribua en disant à chacun: "Recevez, mon enfant, l'insigne du coeur de Jésus, qu'il soit toujours votre protection."

Pendant la bénédiction du Saint Sacrement, avant le Tantum Ergo, le jeune Roland Ducharme lut l'acte de consécration des cadets au Sacré-Coeur de Jésus. Après que cette impressionnante cérémonie fut terminée, vingt autres jeunes gens et pères de famille de Saint-Victor furent reçus membres de la Garde d'Honneur du Sacré-Coeur. Tous les nouveaux candidats s'agenouillèrent à la balustrade et promirent solennellement d'être fidèles aux engagements suivants: 1o. Communion quatre fois l'année aux jours de communions générales indiqués par le directeur; 2o. Ne jamais manquer la messe le dimanche et les jours de fêtes d'obligation; 3o. Ne jamais blasphémer et s'efforcer d'empêcher le blasphème et de le réparer; 4o. Ne pas aller boire dans les débits de boissons, fuir les réunions pour boire et tout ce qui favorise l'intempérance; 5o. Ne pas s'affilier à aucune société secrète défendue par l'Eglise.

Puis avant la bénédiction, le prédicateur monta en chaire. Il remercia et félicita les paroissiens pour leur esprit de foi et pour les sacrifices qu'ils s'étaient imposés en assistant avec autant d'assiduité aux exercices de la retraite. Il fit ressortir les avantages spirituels et temporels pour une paroisse d'avoir des sociétés religieuses et nationales. Puis le Rév. Père bénit les objets de piété et donna la bénédiction papale à laquelle est attachée une indulgence plénière, à l'occasion d'une retraite.

M. le curé remercia en termes émus le Rév. Père prédicateur pour le bien qu'il venait de faire à ses paroissiens. Nous tâcherons, dit-il, de mettre en pratique cet enseignement de la doctrine chrétienne que vous venez de nous prêcher. En retour de vos bonnes actions, Rév. Père, veuillez compter toujours sur le secours de nos humbles prières dans votre nouveau champ d'action où le Seigneur vous appelle. Merci.

Avant le Tantum Ergo, M. Pierre Beauregard, président des syndics et nouveau ligueur, lut l'acte de consécration au Sacré-Coeur de Jésus.

Mardi matin, dernier jour, une messe solennelle de Requiem fut célébrée par M. le curé pour le repos de l'âme de tous les fidèles défunts de la paroisse de Saint-Victor. Le sermon fut donné sur les âmes par le Rév. Père prédicateur.

Plus de 200 personnes se sont approchées du sacrement de pénitence. Il y eut environ 500 communions pendant la retraite.

La congrégation des Dames de Sainte-Anne compte maintenant 25 dames.

25 petits enfants se sont enrôlés dans la petite ligue des Cadets du Sacré-Coeur.

50 jeunes gens et pères de famille sont maintenant enrôlés dans la Garde d'Honneur du Sacré-Coeur.

Nous espérons que le bon Dieu a béni nos efforts et que les fruits de cette retraite seront abondants pour toutes les âmes de cette paroisse de Saint-Victor.

— M. l'abbé Brouillard, vicaire à Willow Bunch, est venu à St-Victor pendant la retraite prêter son concours à M. le curé. Merci.

SAINT-BONIFACE, Man.

La Chorale de Saint-Boniface présentait dern[illegible] aux amateurs de bonne mu[illegible] un splendide concert sacré. S[illegible] direction de M. Hélie, les cent [illegible]-cinq voix, dont environ quarante voix d'enfants, ont interprété avec art tous les morceaux d'un programme qui, certes, ne manquait pas d'offrir de sérieuses difficultés. Qu'on en juge:

Programme

1ère partie

"Près du fleuve étranger," Gounod. Choeur, Chorale de la Cathédrale.

2ème partie

"Athalie," Mendelssohn.

"Tout l'univers est plein..." (choeur).

"O promesse, ô menace...", (choeur). Chorale de la Cathédrale.

"Marche des Prêtres," (solo d'orgues). Professeur Georges Dorval.

"Partez, enfants d'Aaron," (soli et choeur). Solistes: Mlles Henriette Delorme, Marie Benoît, Adélia Patenaude (sopranos); Mme Melicent Dickinson (contralto).

Intermède

"Prélude Chorale," (solo d'orgues), Bach.

"Fugue en mi bémol," (solo d'orgues). Bach. Professeur Georges Dorval.

3ème partie

"Rédemption," (fin, 2ème et 3ème partie). Gounod.

"L'Apparition de Jésus aux apôtres." Récitants: M. Hector Allard: Jésus, M. Lucien Trudeau.

"Ouvrez vos portes éternelles." Chorale de la Cathédrale.

La Pentecote.—

"Ah! qu'ils sont beaux..." (solo et choeur). Soliste: Mlle Henriette Delorme, soprano.

Le Cénacle.—

"C'était le dernier jour," M. Hector Allard.

"Les apôtres en prière," (orgues). Professeur Georges Dorval.

"Or voici qu'un grand bruit..." Récitants. MM. Hélie et Trudeau.

"Partez donc maintenant" (une voix d'en haut), Mlle Henriette Delorme.

L'Hymne Apostolique.—

"Le verbe s'est fait chair." (soli, quatuor et choeur). Solistes: Mlle Delorme, Mme Melicent Dickinson, M. Couture et M. Jutras.

Le tout a été d'une parfaite réussite et d'un bon goût français. L'entrée majestueuse, la fin magistrale. Les solistes ont été à la hauteur. Peut-être aurait-on désiré entendre *plus longtemps l'énergique organe* de M. le professeur de chant? Mais le succès de ses jeunes élèves retombe en grande partie sur lui.

A l'orgue, M. le professeur Dorval a, une fois de plus, fait valoir son jeu d'artiste et son art d'accompagnateur. Quand l'orgue de la cathédrale de Saint-Boniface possèdera tous les jeux qui lui manquent actuellement, M. Dorval pourra nous servir de la musique genre Bonnet et Dupré.

Après le choeur final, Mgr l'archevêque a daigné remercier la Chorale et les solistes en son nom et en celui de l'auditoire. Sa Grandeur a loué M. le professeur Hélie du choix tout classique des morceaux et l'a félicité tout particulièrement du dévouement dont il fait preuve pour conserver chez ses compatriotes le goût de la vraie musique.

LAFLECHE, Sask.

Le cercle Jeanne d'Arc de l'A. C. F. C. vient de *transférer* sa bibliothèque dans le vestibule de notre nouvelle église. Elle sera là plus à la portée de chacun. Le bibliothécaire sera à la disposition des lecteurs tous les dimanches à la sortie *de la grand'messe. Nous sommes* heureux d'annoncer que notre bibliothèque a été dernièrement considérablement augmentée par le nouveau système du club de lecture que nous venons d'inaugurer.

Ce système très simple, qui est l'idée du docteur Aubin, de Meyronne, consiste en ceci: Toute personne qui donne un livre à la bibliothèque aura droit à lire tous les livres qui seront donnés de la même façon. Ainsi, s'il y a trente personnes qui donnent chacune un livre, elles auront droit de lire chacune trente livres, à tour de rôle. *Les livres, une* fois lus, restent la propriété de l'A. C. F. C.

— Le Rév. Père Morice, O.M.I., vient de nous quitter pour aller résider à Gravelbourg. Le Père Morice emporte avec lui la reconnaissance et la sympathie de tous les paroissiens de Laflèche.

— Le propriétaire du théâtre de vues "Le Globe" vient de donner, au profit de l'église, les vues de "La Vie de Notre Seigneur." L'assistance a été très nombreuse.

Les marchés et les conditions nécessaires

(Notes des fermes expérimentales.)

Les nourrisseurs de boeufs peuvent être à peu près sûrs qu'il y aura une bonne demande de boeufs d'exportation *bien choisis et bien engraissés* pendant la dernière partie d'avril et les premières semaines de mai. Il n'y aura peut-être pas d'expédition importante avant ces dates, car une des conditions est que tous les animaux doivent être expédiés d'un port canadien. Montréal est le port économique logique pour ces expéditions, mais il ne sera guère ouvert qu'à la fin d'avril. Il est possible que quelques expéditions se rendent par voie de Halifax ou St-Jean, mais la majorité des animaux attendront que le port de Montral soit ouvert à cause des *frais de transport*. Tout fait prévoir qu'il y aura une forte demande de la part des marchands anglais dès qu'elle pourra être satisfaite.

Nous croyons bon d'insister sur ce fait que ces boeufs doivent être *bien choisis et bien engraissés*. Le consommateur anglais est un connaisseur de viande de boeuf. Il ne se contente pas de viande de qualité inférieure et si nous ne voulons pas que ce commerce de boeuf qui nous est offert ne tombe dans la position secondaire où se trouve actuellement notre commerce de bacon, commençons donc bien, n'envoyons que des produits bien sélectionnés. La sélection doit se faire d'après la race, la taille, le fini et la qualité voulue pour l'expédition. En premier lieu, un boeuf d'exportation devrait présenter une quantité suffisante de sang de bonne race pour faire une impression favorable sur l'acheteur. Les premières impressions sont les plus durables. La taille offre des avantages et des inconvénients. Comme l'expédition se fait sur une base de tant par tête, plus l'animal est lourd plus les frais de transport sont faibles. On demande cependant un animal de taille moyenne, la sélection doit donc se faire sur la base du poids pour la dimension et pour l'âge, c'est-à-dire des petits animaux pesants. L'engraissement doit être assez complet, et il doit être récent et uniforme. C'est ici que l'engraissement à point est nécessaire, plus que sur nos marchés locaux. Il y a aussi d'autres qualités à rechercher sur les animaux d'exportation: ce sont l'absence de maladies ou de meurtrissures récemment causées; un caractère docile et, en dernier lieu, mais non pas le moindre important, l'absence de cornes, car le décornage est presque essentiel pour l'exportation. Si l'on tient compte de ces facteurs au commencement et que l'on n'expédie que les meilleurs animaux que l'on puisse offrir, on pourra toujours compter avoir un marché régulier et soutenu.

Geo. Muir, éleveur,
Ferme expérimentale centrale.